

n°88

Le magazine
d'informations
municipales

Novembre 2009

www.divonnelesbains.fr



Je vis à
Divonne
Les Bains

Associations et sport :
pour une ville qui bouge !



Numéros utiles

Mairie de Divonne-les-Bains

Horaires d'ouverture au public :

du lundi au jeudi : 8h00 à 12h00
et 15h00 à 17h30
vendredi : 8h00 à 12h00

Station Passeport

(rendez-vous obligatoire au 04 50 20 47 65)
du lundi au jeudi : 8h00 à 11h30
et 15h00 à 17h00
vendredi : 8h00 à 11h30

Permanences supplémentaires état civil

vendredi : 15h00 à 17h00
samedi : 9h30 à 12h00

Permanence des services

Urbanisme-scolaire-social-associations
du lundi au vendredi : 8h00 à 12h00

Accueil : 04 50 20 03 49

Fax : 04 50 20 47 87

Cabinet du maire : 04 50 20 47 00

Fax : 04 50 20 01 40
secretariat.maire@divonne.fr

Communication : 04 50 20 47 05

Secrétariat général : 04 50 20 47 12

État civil : 04 50 20 47 65

Élections : 04 50 20 47 70

Domaine : 04 50 20 47 01

Finances-budget : 04 50 20 47 40

Urbanisme-cadastre : 04 50 20 47 20

Services techniques : 04 50 20 47 30

Scolaire : 04 50 20 47 11

CCAS : 04 50 20 47 60

Associations et sport : 04 50 20 47 45

Floral : 04 50 99 02 80

Bâtiment : 04 50 20 47 74

Police municipale : 04 50 20 02 76

du lundi au vendredi : 9h00 à 12h00

Gymnase : 04 50 20 27 75

Esplanade du Lac :

Centre Culturel : 04 50 99 00 75

Billetterie et renseignements :
mardi, jeudi et vendredi : 14h00 à 18h00
mercredi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00

Médiathèque Correspondances :

04 50 99 02 91

Horaires d'ouverture :

De septembre à juin • Mardi : 14h00 à 18h00
Mercredi et samedi : 10h00 à 12h00 et 14h00
à 18h00 • Vendredi : 15h00 à 19h00

Office de Tourisme : 04 50 20 01 22

divonne@divonnelesbains.com

Espace jeunes : 04 50 20 29 15

Centre de loisirs : 04 50 20 30 93

Crèche « Les P'tits Loups » : 09 53 47 02 51

Crèche/Halte-garderie : 04 50 20 28 82

École d'Arbère : 04 50 20 29 57

École maternelle du Centre : 04 50 99 17 40

École primaire du Centre : 04 50 20 02 65

École des Hameaux :

04 50 20 76 70 ou 04 50 20 04 39

Collège Marcel Anthonioz : 04 50 20 10 52

Emploi

Service emploi jeunes (CCPG) :

04 50 20 32 27

Permanences en mairie le 1^{er} et 3^{ème} mardi
du mois de 14h30 à 17h00

Pôle Emploi : Permanence pour les
bénéficiaires du RMI le 3^{ème} jeudi de chaque
mois en mairie - salle associative n° 2 :
8h30 à 12h00 et 14h00 à 17h30
04 50 28 24 14

Services publics

Sous-Préfecture de Gex :

04 50 41 51 51 • Fax : 04 50 41 42 87

Préfecture : 04 74 32 30 00

Trésor Public de Gex : 04 50 41 51 03

Hôtel des Impôts de Bellegarde :

04 50 56 69 40 • 11, rue Ampère

Communauté de Communes du Pays de Gex :

04 50 42 65 00

Inspection de l'enseignement Primaire

(Technoparc Saint-Genis-Pouilly) :

Pascale Matera • 04 50 40 76 60

Environnement

Les déchets à Divonne

• centre ville et immeubles :

mardi et vendredi

• hameaux tout habitat :

lundi et immeubles seulement : vendredi

• collecte sélective : mardi

Contact Déchets : 04 50 99 12 01

ou dechets@cc-pays-de-gex.fr

Pour les particuliers : 0 800 800 215

(n° vert pour infos ramassage et tri,
commande bac et composteur)

Pour les commerçants et artisans :

04 50 42 26 41 (commande de bac,
facturation de la redevance spéciale, TEOM,
problème de collecte)

Pour les déchetteries

(ouverture 7 jours /7, sauf les jours fériés)

Versonnex • 04 50 42 74 74

Péron • 04 50 59 14 64

Saint-Genis-Pouilly • 04 50 42 09 41

« Allô encombrants » : AGCR (structure

d'insertion) au 04 50 20 65 86 (collecte

des encombrants ménagers à domicile,

sur simple appel téléphonique, pour

les personnes ne pouvant se rendre en

déchetterie)

Sogedo (eau potable) : 04 50 41 55 19

SDEI (assainissement) : 04 74 28 78 28

CCPG eau et assainissement : 04 50 40 84 48

Météo France : 08 92 68 02 01 ou le 32 50

Qualité de l'air • Indice ATMO :

www.atmo-rhonealpes.org

Transports

Aéroport de Genève : 0041 900 57 15 00

(information sur les vols)

Aéroport de Lyon Saint-Exupéry :

0 826 800 826

SNCF Divonne : 36 35

Bus TPN " Nyon-Divonne-Coppet " :

0041 22 994 28 40

Taxis :

Aubert Taxi : 06 75 77 55 86

www.taxi-aubert.com

Confort Taxi : 06 22 30 43 67

conforttaxi@orange.fr

Jacques Debaud : 06 07 66 54 47

www.taxidebaud.com

G'1 Taxi : 06 80 16 52 01

gregory.lion@wanadoo.fr

Hervé Janin : 06 07 29 22 66

Taxi Kazza : 06 25 65 17 61

Laurent Lemaire : 06 07 05 56 03

Thierry Limousine : 06 09 43 75 19

Social – Santé

Permanences en mairie :

ADAPA : Jeudi de 10h00 à 12h00

04 50 42 38 30 ou adapa@adapa01.com

Assistante sociale : mardi et jeudi : 9h00 à 12h00

sur rendez-vous au 04 50 41 54 62

Conseil social : 1^{er} et 3^{ème} lundi du mois

9h00 à 12h00 • 04 50 20 47 64

Infirmière puéricultrice :

jeudi (semaines impaires) : 9h00 à 12h00

04 50 41 54 62

CRAM (caisse retraite) : 4^{ème} jeudi du mois :

9h30 à 12h00 • L'après-midi sur rendez-vous

au 06 80 67 78 55

OR.GE.CO. (consommateurs) :

vendredi : 9h30 à 12h00

Restos du Cœur : ouverture le mardi

de 14h00 à 16h00 de décembre à mars

Info Divonne : 04 50 20 94 81

Intercampagne : Info Gex : 04 50 41 47 14

Accueil Gessien : 04 50 41 61 82

Centre médico-social de Gex : 04 50 41 54 62

Maison de retraite "Résidence des Anciens"

04 50 20 12 35

Le CLIC (Centre Local d'Insertion et de

Coordination gérontologique) 04 50 41 04 04

Infirmière (soins à domicile)

Madame Mougey • 04 50 20 79 94

Service de soins infirmiers à domicile

(S.S.I.A.D.) : 04 50 41 47 12

lundi au vendredi : 8h30 à 12h00

Nous, les Nounous : Sandrine Fereyrolles

04 50 20 58 09

Sécurité sociale "C.P.A.M." de Bellegarde :

8 rue Zéphirin Jeantet, 01200 Bellegarde

Permanence tenue à la mairie de Gex

le 1^{er} lundi sur rendez-vous uniquement

au 0 820 904 122

Groupement Transfrontalier Européen

08 92 70 10 74

S.O.S. Animaux : 04 50 41 74 80

A.G.C.R. (Atelier Gessien de Collecte

et de Recyclage) : 04 50 28 20 50

Le Vestiaire (vente et collecte de vêtements,

derrière l'Hôtel de Ville)

Ouvert le mardi de 14h00 à 17h00,

le 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois de 9h30 à 11h30

Dépôt de vêtements : le jeudi de 14h00 à 16h00

Collecte de Sang : Sylvie Laracine

06 85 02 41 02

Hôpital Local du Pays de Gex :

04 50 40 38 38 • 160 rue Panissod à Gex

Hôpital de Saint Julien : 04 50 49 65 65

Hôpital de Annemasse/Bonneville :

04 50 87 47 47

Hôpital d'Annecy : 04 50 88 33 33

Numéros d'urgence

Pompiers (centre de secours) : le 18

Gendarmerie : 04 50 20 00 20 ou le 17

Urgences médicales et paramédicales : le 15

EDF : dépannage 0 810 333 074

GDF : dépannage 0 810 433 074

Panne éclairage : n° vert 0 800 609 490

Ambulances :

• St-Genis-Pouilly : 04 50 20 60 82

• St-Julien-en-Genevois : 04 50 49 00 61

Médecins de garde : appelez le 15

Pharmacies de garde : du vendredi au

vendredi, dès 19h00. Téléphoner après 21h00.

Novembre :

30 oct. au 6 nov. : Gex • Draï : 04 50 41 47 95

6 au 13 : Cessy • Bouvier : 04 50 41 40 60

13 au 20 : St-Genis • Lartaud : 04 50 42 02 21

20 au 27 : St-Genis • Barbotin : 04 50 42 11 49

27 nov. au 4 déc. : Divonne • Maissa :

04 50 20 00 57

Décembre :

4 au 11 : Prévessin • Mascetti : 04 50 28 06 79

11 au 18 : St-Genis • Siauve : 04 50 40 12 69

18 au 25 : Ornex • Delorme : 04 50 40 53 86

25 déc. au 01 janv. 2010 : Ferney • Harlingue :

04 50 40 68 97



La saison estivale, temps fort de la vie touristique divonnaise, s'est achevée et l'on peut d'ores et déjà constater qu'elle fut acceptable pour la majorité des acteurs économiques de ce secteur. Certes, la consommation demeure fragile, même si la région lémanique est moins impactée par la crise économique internationale qui nous frappe. Divonne-les-Bains reste une station touristique prisée et une destination appréciée. C'est notre environnement, nos paysages, la qualité de nos parcs et jardins qui retiennent l'attention des touristes.

Le Président de la République est venu dans le département de l'Ain pour annoncer une véritable révolution fiscale au terme de laquelle la taxe carbone remplacera une part des impôts payés par les entreprises et par les ménages. La France taxera alors davantage la pollution mais moins le travail et le revenu. Parallèlement à cette mesure, les critères environnementaux deviennent essentiels pour celles et ceux qui recherchent une destination touristique. C'est sur ce terrain là que Divonne-les-Bains doit continuer à innover et à faire preuve d'exemplarité.

À l'arrivée de l'automne, c'est aussi la période où les services fiscaux adressent aux contribuables les taxes foncières et les taxes d'habitation qu'ils devront acquitter pour l'année 2009.

Chacun a pu le constater, à Divonne-les-Bains et dans le Pays de Gex, la hausse est significative. Notre commune, dont le budget dépend largement du produit des jeux, a été directement impactée par une diminution du chiffre d'affaires du casino qui est de l'ordre de 50% sur les six dernières années. Nonobstant cette augmentation, nous resterons une commune où la fiscalité est attractive, les impôts locaux étant nettement moins élevés que dans les communes de la même strate de notre région. Il n'est jamais agréable pour les élus de devoir augmenter l'impôt mais, en l'espèce, c'est une nécessité qui s'est imposée au conseil municipal.

Ainsi, Divonne-les-Bains se donne les moyens de continuer à investir pour demeurer cette ville attractive, appréciée et prisée par ses habitants mais aussi par les nombreux touristes et curistes qui nous rendent visite.

Etienne BLANC
Député-Maire de Divonne-les-Bains

Sommaire JvD

n° 88 - Novembre 2009

La Ville en actions

- P5 - Le quartier de la gare
- P6 - Quel avenir pour la place Perdtemps ?
- P8 - Divonne, ville verte
- P9 - Tout savoir sur le Partenariat Public Privé
- P10 - Les travaux dans la ville
- P15 - Impôts : les réponses à vos questions
- P16 - Les nouveaux divonnais

Dossier

- P11 - Politique associative : un engagement fort et commun
- P12 - Divonne, ville sportive
- P13 - La patinoire est de retour
- P14 - Bilan de la saison hippique

Vivre et sortir

- P17 - La Fête de la Science
- P18 - Les spectacles de l'Esplanade du Lac
- P19 - Les séances de contes de la Médiathèque Correspondances
- P20 - Bilan de la saison touristique
- P21 - La rentrée scolaire / Interview du Conseil Municipal des Jeunes
- P22 - Les actualités du Domaine de Divonne

Histoire et patrimoine

- P23 - Solange Gounod : portrait
- P24 - Le Téléthon / Les animations de Noël des commerçants



P5



P11



P17



P23

Poser une question sur des travaux en cours
Faire une suggestion ?

0 8000 01 220

Le numéro vert gratuit de la commune

@ - Questions-Réponses :



Pourquoi un panneau « eau non potable » a-t-il été récemment installé à la source située « chemin de longuève » ?

Cette source, fort connue des divonnais, ne bénéficie pas d'un contrôle régulier qui permettrait d'en vérifier les qualités physico-chimiques et bactériologiques. De plus, le tuyau et le bec en acier confèrent à l'eau ainsi recueillie un caractère légèrement ferrugineux. Certains habitants avaient pris l'habitude de se servir en eau et aucun problème ne nous avait été signalé sur cette source. Dernièrement, l'eau semble être de moins bonne qualité aussi bien au niveau visuel que gustatif, et certains utilisateurs se sont plaints. En vertu du principe de précaution, la commune a préféré apposer un panneau « eau non potable ». Cette source n'ayant pas été déclarée ni autorisée pour une exploitation en eau potable auprès de la DDASS, la population est ainsi informée.

Quelle est la démarche à suivre pour obtenir un passeport biométrique ?

Première chose à faire : se procurer toutes les pièces nécessaires à la constitution du dossier. Les pièces à fournir sont différentes s'il s'agit d'une première demande, d'un renouvellement, ou encore d'une demande concernant un mineur. Vous pouvez consulter et télécharger la liste des pièces à fournir en vous rendant sur le site Internet de la ville, à l'adresse suivante : <http://www.divonnelesbains.fr/3-214--d-infos.php>, ou la demander à l'accueil de la mairie. Une fois toutes les pièces réunies, prenez rendez-vous auprès du service population/état civil au 04 50 20 47 65. Le jour J, prévoyez un délai de 30 minutes pour la réalisation de votre dossier, puis entre deux et trois semaines pour récupérer votre titre. La Préfecture de l'Ain vous contactera par SMS sur le numéro de portable que vous aurez indiqué dans le dossier. Il vous faudra prendre un nouveau rendez-vous de 10 minutes auprès de la mairie pour venir retirer votre passeport de manière sécurisée.



Les divonnais qui ne sont pas encore inscrits sur les listes électorales de la commune sont invités à se présenter à la mairie munis d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité avant le 31 décembre 2009.

Sont concernées les personnes de 18 ans et plus :

- les français (pour les listes générales) ;
- tous les autres membres de la Communauté Européenne (pour les listes « élections européennes » et pour les listes « élections municipales »).

Pour rappel, les électeurs français sont appelés à voter en 2010 dans le cadre des élections régionales.

S'inscrire sur les listes électorales, c'est un geste citoyen.

Contact : service élections au 04 50 20 47 70 - population@divonne.fr

Avant le 31 décembre
pensez à votre inscription sur
les listes électorales

État civil

Naissances

| | |
|------------------------|------------------------------------|
| Anna GASTAUD | 1 ^{er} mars 2009 à Genève |
| Nahia SÉCAT | 19 avril 2009 à Saint Julien |
| Clara GROBIS | 10 mai 2009 à Saint Julien |
| Nathan OYER-LEROY | 23 mai 2009 à Saint Julien |
| Inès BENSOUDA | 12 juin 2009 à Annemasse |
| Lily QUIQUEMPOIX | 12 juin 2009 à Annemasse |
| Amandine LAURENT | 13 juin 2009 à Ambilly |
| Eve OSCARSSON | 18 juin 2009 à Annemasse |
| Robin GARNIER | 24 juin 2009 à Saint Julien |
| Jules BENTLEY, | 28 juin 2009 à Saint Julien |
| Yann KEROUEL-GUILLON | 2 juillet 2009 à Saint Julien |
| Alice BUYASSE | 5 juillet 2009 à Saint Julien |
| Alexis JANDARD, | 5 juillet 2009 à Genève |
| Clémence BARNAY | 17 juillet 2009 à Annemasse |
| Alissia JUILLARD | 24 juillet 2009 à Saint-Julien |
| Helena PICARD | 9 août 2009 à Saint Julien |
| Mathieu RITZ-DASSAUD | 11 août 2009 à Saint Julien |
| Noalie CUENIN-PETIT | 20 août 2009 à Saint Julien |
| Theaume LAVENTURE | 22 août 2009 à Ambilly |
| Norah DARIBI | 26 août 2009 à Saint Julien |
| Eléana TISSOT-ARSÉGUEL | 27 août 2009 à Saint Julien |
| Sophie VOTTELER | 2 septembre 2009 à Saint Julien |

Mariage

| | |
|---|-------------------|
| Pascal TARDY, Maéva BOURREL | 25 juillet 2009 |
| Antoine AMEND, Marie-Emilie REISS | 5 septembre 2009 |
| Jean-Robert TROUINARD, Perle DELMAS-BEGUE | 5 septembre 2009 |
| Bruno BOCUS, Edwige DUPRÉ | 5 septembre 2009 |
| Stéphane CHRETIN, Leslie GUETTE | 12 septembre 2009 |
| Fabien LAURENT, Jessica VOIDEY | 19 septembre 2009 |

Décès

| | |
|-----------------------------------|-------------------|
| Eliane SENETERE épouse NUSSBAUM | 8 juillet 2009 |
| Laure FORESTIER épouse DURAFFOURD | 20 juillet 2009 |
| Ginette YOUNG épouse LAUBER | 21 août 2009 |
| Eugenio BALDI | 6 septembre 2009 |
| Alain FUSTER | 9 septembre 2009 |
| André GROS-PIRON | 16 septembre 2009 |
| Nicole GALFRÉ épouse GROS-PIRON | 22 septembre 2009 |

Directrice de Publication : Jacqueline Chorand • **Rédacteur en chef** : Sandra Magnin • **Rédaction** : Yannick Bousselain, Guillemette Gaullier, Sandra Magnin.

Participation au magazine : Élus : Véronique Baude, Marie-Fée Champagne, Nathalie Franck, Alain Kespy, Josette Lamielle, Christian Leroux, Vincent Scattolin • Services : Geneviève Choukroun, Emmanuel Corbin, Marie-Ange Decornet, Murielle Madrona, Patrick Mulet, Hélène Oyer-Leroy, Héloïse Plaut • **Crédit photos** : Ville de Divonne-les-Bains, Olivier Roydor, Maplas.

Hôtel de Ville • **contact@divonne.fr** • 04 50 20 03 49 • 04 50 20 47 87 • **Création graphique et réalisation** : Graphem • 03 84 60 21 08 • graphem39@orange.fr

Impression : Imprimerie Delta (Imprim'vert) • 04 78 90 48 40 • pao@imp-delta.com • Édité à 6 000 exemplaires et distribué par la commune.

Imprimé sur papier cyclus print (100% recyclé) avec des encres végétales.
Le label Imprim'vert garantit la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées et ISO 14 001 protection de l'environnement.

Divonne
Les-Bains
L'Ain en Léman

Le quartier de la gare

Depuis un peu plus d'un an, l'équipe municipale réfléchit au devenir du quartier de la gare : quelle urbanisation ? quels besoins ? quelle procédure ? Pour la réalisation de ce nouveau quartier, la procédure de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) a été retenue et les besoins ont été identifiés de manière très générale.

La délibération prévoyant la concertation préalable à la création de la ZAC et indiquant les grandes lignes de développement de ce futur quartier a été présentée au conseil municipal du 1^{er} octobre 2009.

Pourquoi une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) ?

Une ZAC est une procédure qui permet l'aménagement d'une zone à l'intérieur de laquelle une collectivité ou un établissement public décide d'intervenir pour réaliser ou faire réaliser l'aménagement et l'équipement des terrains en vue de les céder ou de les concéder ultérieurement à des utilisateurs publics ou privés.

Cette procédure semble être la plus appropriée pour la réalisation de ce nouveau quartier car elle offre des possibilités d'évolution et d'adaptation du projet dans le temps. En effet, elle permet :

- de réaliser des études préalables permettant d'identifier, d'adapter et de définir précisément les besoins du quartier ;
- de mener une opération cohérente, adaptée à l'état de maîtrise foncière de ce secteur ;
- d'instaurer un phasage quant au développement de l'urbanisation de ce quartier ;
- d'avoir la possibilité de confier à un aménageur la réalisation de l'opération, sous le contrôle de la commune et en accord avec les objectifs définis par cette dernière ;
- d'avoir la possibilité d'une prise en charge de la construction d'infrastructures publiques par l'aménageur.

Une concertation préalable, pour quoi faire ?

L'objectif de la concertation préalable est de définir plus précisément les besoins de ce nouveau quartier et de valider le périmètre d'intervention de l'opération par la réalisation d'études préalables, par la prise en compte des observations des habitants, des associations, des acteurs économiques, ...

Comment va s'organiser la concertation ?

Dans les mois à venir, une information sera faite à la population via les panneaux d'affichage municipaux, le journal municipal, le Flash Info (abonnez-vous sur divonnelesbains.fr), le site Internet et l'organisation d'une réunion publique. Toute personne peut, dès à présent, manifester ses observations :

- par e-mail à l'adresse suivante : urbanisme@divonne.fr ;
- sur le cahier mis à disposition du public au service urbanisme (ouvert tous les jours de 8h00 à 12h00) ;
- en adressant un courrier à l'attention de Monsieur le Maire.

Quel avenir pour le quartier de la gare ?

Dans le cadre de ce projet, la commune souhaite mettre en valeur la situation privilégiée dont elle bénéficie et augmenter son attractivité en favorisant le développement d'un véritable quartier intégré au centre-ville qui valoriserait l'ensemble de la commune. La revalorisation de ce secteur d'une superficie d'environ 6 hectares permettra la réalisation d'une opération mixte comprenant des logements, des équipements publics et des activités économiques.

Les grandes lignes du projet

- la réalisation d'environ 350 à 400 logements de type collectif, dont au moins 30% de logements sociaux, afin de favoriser l'accueil de nouveaux habitants ;
- la réalisation d'environ 10 000 à 15 000 m² de surfaces à vocation commerciale, économique et touristique, dans le but de compléter et diversifier l'offre existante sur Divonne-les-Bains ;
- la réalisation d'un parking souterrain dont le nombre de places devra répondre aux besoins des logements, des activités économiques, de la population locale en terme de stationnement (notamment les jours de marché), soit environ la réalisation de 800 à 1000 places ;
- la réalisation d'équipements communaux, notamment une nouvelle mairie ;
- la création d'espaces publics de qualité ;
- la création d'un parc public d'une superficie au moins équivalente, dans la mesure du possible, à celle du parc actuel, pour offrir aux parents et enfants des espaces de rencontres et de loisirs ;
- la réalisation d'un aménagement qui soit compatible avec le projet de réhabilitation de la ligne de chemin de fer Bellegarde-Divonne ;
- l'aménagement de liaisons douces (espaces dédiés aux piétons et cyclistes) pour faciliter les déplacements doux dans l'ensemble du centre-ville.

Une attention particulière sera portée aux aménagements urbains ainsi qu'à la qualité architecturale pour en faire un lieu de vie agréable et un quartier à part entière.



Quel avenir pour la place Perdtemps ?

Comme cela a pu être évoqué dans le Je vis à Divonne (JvD) n°86, le réaménagement de la place Perdtemps est un enjeu fort pour la commune qui s'inscrit dans le cadre du développement du centre-ville et qui permettra de dynamiser les activités économiques dans le bas de la Grande Rue. Cet aménagement et celui de la gare contribueront, à terme, à créer deux pôles d'attractivité dans le centre-ville de Divonne.

L'objectif est de créer de nouveaux logements, de développer des activités commerciales (commerces de proximité, alimentaires, bar/brasserie), de prévoir un équipement de type halle publique couverte dont les fonctionnalités sont en cours de discussion. Tout l'aménagement de la place est également à repenser pour en faire un espace public accueillant et de qualité offrant une transition agréable entre le centre-ville et le lac.

Aujourd'hui, le projet de révision simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (voté lors du conseil municipal du 13 novembre 2008) est arrêté et est actuellement soumis à enquête publique. Le projet a fait l'objet de nombreuses discussions avec l'Architecte des Bâtiments de France, dans l'objectif de préserver et mettre en valeur la Villa Beaulieu, monument historique classé.

Une réunion publique a été organisée le 15 octobre dernier à 20h30 dans la salle du conseil municipal pour présenter le projet aux divonnais (retrouvez plus d'informations sur le déroulement de cette réunion dans le prochain JvD).

Les enquêtes publiques relatives au projet de réaménagement de la place Perdtemps et au projet de modification du périmètre de protection de la Villa Beaulieu auront lieu du 26 octobre au 26 novembre 2009.

Les permanences en mairie du commissaire enquêteur sont les suivantes :

- Lundi 26 octobre 2009, de 9h30 à 12h00
- Samedi 7 novembre 2009, de 10h00 à 12h00
- Jeudi 12 novembre 2009, de 15h00 à 17h30
- Vendredi 20 novembre 2009, de 15h00 à 17h30
- Jeudi 26 novembre 2009, de 15h00 à 17h30

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Divonne-les-Bains 73, avenue des Thermes • 01220 Divonne-les-Bains

Contact : Service urbanisme • 04 50 20 47 20 urbanisme@divonne.fr

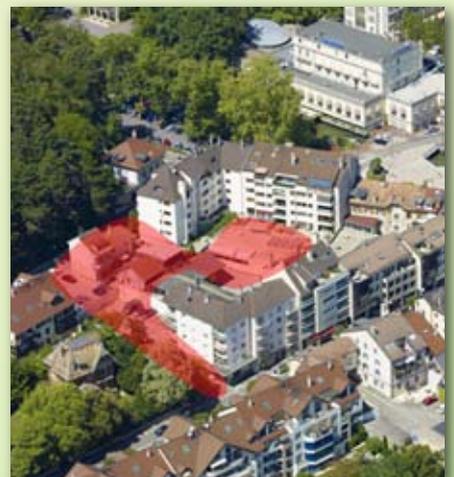


- Orientation d'aménagement site Perdtemps (échelle 1/500)
- La zone Ua constructible, concernée par l'Orientation d'Aménagement "Perdtemps" ne s'ouvre à l'urbanisation qu'en une seule tranche. Il est demandé :
- un label type RT 2005 pour les bâtiments réalisés
 - 20% de logements sociaux
- La SHON maximale autorisée sera de 9 700 m² (soit environ 100 logements, à titre indicatif) dont 500 m² réservés à l'activité commerciale et/ou aux services situés privilégiément sous les bâtiments B et D.
- Occupation**
- L'alignement de façade indiqué au document graphique s'impose sur 80% des constructions réalisées (voir le profil joint). Cet alignement ne prend pas en compte les balcons d'une profondeur inférieure à 2 mètres dont les longueurs cumulées ne pourront excéder 40% de la façade.
 - Les rez de chaussée des lots B et D devront être affectés privilégiément à des commerces et/ou des services. L'alignement de leurs façades pourra être en retrait, auquel cas ce dernier ne pourra excéder 1m.
 - L'accès aux sous-sols stationnement des constructions s'effectuera par la rampe d'accès commune repérée au plan.
- Polygone d'emprise du bâti**
- Halle publique d'environ 500m² d'emprise maximum (position et dimensionnement approximatif)
 - Nouvel aménagement pour le poids public
 - Bande d'inconstructibilité de 10 mètres imposés
- Volume**
- La hauteur des constructions devra respecter une hauteur maximale de 14 m à la sablière et 15m au faîtage (soit R+2+2A), selon le profil ci-joint. Les attiques auront un retrait minimum de 1m sur les deux derniers niveaux (sur les 4 faces). Les toitures seront à très faibles pentes en zinc.
- Aménagement**
- Closures : seules sont autorisées les clôtures assurant une transparence de plus de 80% (mitailliques+mauret), en aucun cas elles ne pourront être doublées par des haies, à l'exception côté chemin piéton groupe scolaire.
- Pour l'implantation des constructions les unes par rapport aux autres, les distances entre bâtiments ne pourront pas être inférieures à 10m. Un cheminement piéton de 2m de largeur maximum devra être positionnée entre le Parc de la Villa Beaulieu et l'opération privée.
- Axe de vue sur la Villa Beaulieu et son jardin (cône de vue inconstructible déterminé par les Bâtiments de France de 10m de largeur)
 - Préservation des sujets de hautes tiges du Parc de la Villa Beaulieu
 - Traitement particulier de l'angle du bâtiment C (dialogue avec le groupe scolaire)
 - Espace exclusivement piéton (excepté sécurité et services)
 - Plantation d'un mail arboré de part et d'autre de l'axe de vue de la Villa Beaulieu
 - Cheminement piéton (2m)
 - Parking public
 - Parking privé
 - Espaces verts publics
 - Zone 30
 - Indivision des espaces de copropriétés exceptée la résidentialisation des pieds d'immeubles
 - Zone planée moyenne future taille tabouret inférieure à 1m (maintien de la vue sur la Villa Beaulieu)
 - Domaine privé
 - Espace public rétrocedé au domaine privé
 - Espace privé rétrocedé au domaine public

Ilot de Vigny :

à quand le début des travaux ?

Depuis un certain nombre d'années, la commune a manifesté son intention de réaliser des logements sociaux dans ce secteur. Des acquisitions foncières ont été réalisées au fur et à mesure pour permettre la réalisation de ce projet (cf. JvD n°85). Aujourd'hui, la société Integrande, avec laquelle la commune collabore pour la construction de 38 logements sociaux répartis sur deux bâtiments, rencontre des difficultés techniques quant à la réalisation de cette opération. Des études préalables au dépôt du permis de construire sont encore nécessaires. Contrairement à ce qui avait été indiqué dans le JvD n°85, les travaux ne commenceront qu'en milieu d'année 2010 et le dépôt du permis de construire devrait intervenir fin 2009-début 2010.



Policiers et gendarmes : rôles et missions au quotidien

À la veille de l'installation du système de vidéoprotection à Divonne, faisons le point sur la sécurité dans la ville.

Police Municipale, Gendarmerie Nationale, quelle différence ?

Dirigée par Franck Guillaume, la Police Municipale compte 8 employés, fonctionnaires territoriaux placés sous l'autorité du maire. Ils ont pour objectifs d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques. Autonomes concernant les faits contraventionnels, les policiers municipaux passent la main à la Gendarmerie Nationale pour les faits délictuels et criminels qu'ils ont constatés. La Police Municipale étant assermentée, son action est encadrée par une loi de 1999.

Depuis 2002, les 9 gendarmes divonnais, dirigés par l'Adjudant Hervé Longet, fonctionnent en trinôme avec les brigades de Gex et de Ferney. Ils interviennent majoritairement sur leur zone de base (Divonne et Grilly) et aident ponctuellement les autres brigades du Pays de Gex.

Policiers et gendarmes ont une mission commune : assurer la sécurité des personnes et des biens. « L'essence de notre travail est d'être sur le terrain » souligne Hervé Longet. Au quotidien, ils circulent dans la ville, discutent avec les gens et font des contrôles de routine. En cas d'infraction de la loi, ils recherchent les auteurs de délits et les interpellent. Les policiers municipaux doivent alors défermer les auteurs de délits à la Gendarmerie, seule à même de faire une enquête judiciaire et de les conduire au parquet de Bourg-en-Bresse (en cas d'accident grave ou de récidive).

En zone frontalière, la coopération entre services est de mise

Lorsqu'on est mal intentionné, il est tentant de jouer avec les autorités en zones frontalières. Or, dans le Pays de Gex, depuis de nombreuses années, gendarmes, policiers, garde-frontières et douaniers se connaissent et s'échangent des informations. Avec la création de l'espace Schengen rendant possible la libre circulation des biens et des personnes, les pays européens ont saisi l'importance de donner un cadre légal à cet échange d'informations pour traquer les criminels au-delà des frontières. En 1998, le premier CCPD Franco-Suisse (Centre de Coopération Policière et Douanière) a vu le jour à Genève Cointrin. Ce système informatique et humain a rendu possible de nombreuses arrestations à proximité de Divonne (exemple : arrestation d'un voleur de Manor sur le territoire français).

Franck Guillaume et l'Adjudant Hervé Longet reconnaissent entretenir de très bons rapports avec leurs collègues de la Police de l'Air et des Frontières

(PAF) ainsi qu'avec tous leurs partenaires suisses (douanes, garde-frontières, gendarmes, ...), ce qui simplifie énormément leur travail quotidien. Un jour, un habitant de Divonne est intrigué par deux individus endormis dans une voiture avec plaque étrangère. Il le signale à la Police Municipale qui vient faire un contrôle d'identité. Ils contactent alors la Gendarmerie Française : ces personnes sont deux Kosovars connus pour quelques délits mineurs sur le sol français. Intrigués, ils contactent ensuite les garde-frontières suisses qui leur signalent que ces deux personnes ont un casier judiciaire très fourni en Suisse. Les contacts faciles et rapides ont rendu possible une arrestation.

Quel bilan pour 2008 ?

Sur la zone de Divonne et Grilly, les forces de l'ordre ont de bons résultats stables, voire en baisse :

- la délinquance est plus soutenue en été avec des problèmes de bruits nocturnes, de non-respect, d'incivilité. Même si les riverains se disent gênés ou choqués par la vision de poubelles brûlées par exemple, globalement ces problèmes sont assez mineurs et peu conséquents. « Divonne est une ville sans criminalité. En revanche, il y a de nombreuses incivilités, du mobilier urbain dégradé et quelques problèmes de vols » souligne Franck Guillaume.

- des contrôles de vitesse réguliers et le signalement rapide des endroits dangereux aux services municipaux ont considérablement réduit les problèmes d'insécurité routière. Par exemple, le dernier carrefour avant la douane de Chavannes était le théâtre de nombreux petits accidents en raison d'un stop non-respecté. Sur les conseils de la Police Municipale, ce carrefour a été remplacé par un rond-point provisoire et le projet de réaménagement définitif sera achevé en 2010.

- à Divonne, on a enregistré 1800 PV en 2008 concernant la vitesse et le stationnement dans la ville.

Prochaine étape pour la sécurité des divonnais : la vidéoprotection

Hervé Longet et Franck Guillaume se disent très favorables à l'installation d'un système de vidéoprotection. « Ce sera un auxiliaire très précieux pour faire baisser la délinquance ». Deux entreprises ont répondu à un appel d'offres et les travaux d'installation de 8 caméras sont prévus fin 2009-début 2010. « Il est très important de préciser que les caméras filmeront constamment en floutant les passants. Ainsi, les citoyens ne seront pas reconnus ni suivis dans leurs faits et gestes quotidiens. Seulement en cas de délit, nous aurons une clef de défloutage qui nous permettra d'identifier les visages des malfaiteurs ».





Florales 2009 : tous avec le service floral !

Lauréat du trophée national du Département fleuri à de nombreuses reprises, le département de l'Ain célèbre tous les trois ans depuis 1980 l'expression florale à travers les Florales. Du 6 au 15 novembre, notre service floral défendra les couleurs de Divonne-les-Bains à Bourg-en-Bresse. Cinq membres iront présenter le travail de toute l'équipe sur une thématique d'actualité qui porte le nom de « Planète Fleurs ». Cette année, la ville a choisi d'évoquer l'état actuel de la planète : pollution, détérioration du milieu naturel, mais aussi espoir de retrouver un jour un environnement plus harmonieux. Pour exprimer la pollution et la pauvreté du sol, le service floral utilisera des plantes pionnières telles que des fougères arborescentes, des joncs, et autres cactées. Des plantes plus luxuriantes et fleuries évoqueront quant à elles la renaissance de notre planète : calladium, colocasie et papyrus. La ville de Divonne-les-Bains disposera pour cela d'un stand de 80 m².

Souhaitons bonne chance à nos artistes en « herbe » !

+ d'infos : www.floralies-bourgenbresse.fr

Fonds pour l'Arbre, la Nature et l'Homme : pour une ville verte et durable

Plantés par la main de l'homme ou poussant à l'état sauvage, les arbres nous apportent au quotidien leurs nombreux bienfaits. Ils font de Divonne un véritable écrin de verdure et sont source de fierté pour les habitants et de joie pour les promeneurs.

À travers la volonté de créer un fonds pour l'Arbre, la Nature et l'Homme, la ville de Divonne-les-Bains souhaite favoriser et encourager les plantations d'arbres remarquables, tant par leur beauté que par leurs actions sur l'environnement et leurs bienfaits sur notre santé.

Les objectifs de ce fonds s'articuleront autour de la notion d'éco-responsabilité :

- soutien à la plantation stratégique et innovante d'arbres remarquables ;
- partenariat avec des organismes internationaux pour l'étude et le développement de techniques d'avenir ;
- soutien à la recherche scientifique en génie végétal.

Pour donner vie à ce fonds, nous avons besoin de votre soutien.

Au-delà de la simple esthétique, faire un don pour financer un arbre rare, c'est contribuer, à la hauteur de ses moyens, à la sauvegarde des espèces et à la biodiversité. C'est également offrir la possibilité aux générations futures de le voir grandir...

Amoureux des arbres, vous souhaitez soutenir notre fonds ?

Contactez Hélène Oyer-Leroy
à la mairie de Divonne-les-Bains
Tél. : 04 50 20 47 00
Fax : 04 50 20 01 40
helene.oyer-leroy@divonne.fr

Le fonds pour l'Arbre, la Nature et l'Homme sera habilité à recevoir des dons et legs offrant droit à une réduction d'impôt égale à 60 % de la participation.



Ambiance découverte aux serres municipales

Cet été, 27 enfants du centre de loisirs sont partis à la conquête des serres municipales et de la multitude de plantes qu'elles abritent.

Les jardiniers, extrêmement impliqués et pédagogues, ont répondu à toutes leurs questions sur les diverses variétés de fleurs, les noms atypiques de chacune, les méthodes d'entretien, etc. Et des questions, on en a tout un tas à cet âge !

Pour clore cette belle matinée, chaque enfant est reparti avec une plante de son choix. Une visite placée sous le signe de la bonne humeur et de l'enthousiasme général. Mais aussi un beau moment de partage et d'apprentissage.



Clin d'œil

Les cigognes en escale à Divonne !

Lundi 24 août dernier, les toits de la ville se sont transformés en aire de repos géante pour des centaines de cigognes. Ces grands échassiers nous ont fait l'honneur d'inclure Divonne dans leur trajet migratoire, avant de continuer leur long périple vers les contrées africaines où elles passeront l'hiver au chaud...



Tout savoir sur le Partenariat Public Privé

Un partenariat entre une collectivité publique – la ville de Divonne-les-Bains – et une entreprise privée – Citéos Alcyon – pour la gestion de l'éclairage public ? Cela mérite quelques explications...

Qu'est-ce qu'un Partenariat Public Privé (PPP) ?

Le PPP est un contrat global négocié qui a pour objectif la construction, le financement, l'exploitation et la maintenance d'équipements nouveaux. Ce dispositif a été adopté par l'Assemblée Nationale en 2004. La condition sine qua non à la mise en place d'un PPP est la complexité du projet envisagé. Son mode de rémunération diffère de celui des marchés publics, dans le sens où il s'étale sur toute la durée du contrat, soit 15 ans pour Divonne-les-Bains.

Quels sont les champs d'application du PPP signé par la Ville ?

Le PPP concerne l'éclairage public, l'éclairage sportif, les illuminations festives, la mise en lumière des bâtiments, la gestion des carrefours de circulation, ainsi que certaines annexes (vidéoprotection, sonorisation des rues, ...). L'objectif est de rénover l'ensemble du parc lumière et de mettre en valeur le patrimoine de façon durable.

Comment a été choisi le partenaire privé ?

La commune de Divonne-les-Bains, pilote de ce projet, a lancé un appel d'offres en 2008. Toutes les candidatures ont été auditionnées pour aboutir à une liste finale de quatre entreprises. Leurs propositions ont été soumises et analysées par le cabinet Merlin à Lyon. Au final, le conseil municipal du 12 mars 2009 a figé le choix du prestataire : l'entreprise Citéos Alcyon (groupe Vinci).

Quelles conséquences pour la commune en terme budgétaire ?

Actuellement, la dépense annuelle concernant l'éclairage public avoisine les 470 000 €. Ce prix comprend la construction, la réparation, la maintenance, la gestion et l'énergie nécessaire à son bon fonctionnement. Or, le coût moyen de l'offre de PPP retenue est d'environ 400 000 €, soit une économie sensible pour la commune. Le recours au PPP permettra donc un meilleur investissement de la commune : économies de construction, d'exploitation et de maintenance par effet d'échelle.

Et en terme de fonctionnement de l'éclairage public ?

D'un point de vue qualitatif, le PPP a pour objectif la modernisation de l'éclairage public. Le projet garantit une augmentation de la qualité et un entretien rigoureux des installations. Il induit aussi une meilleure prise en compte de certains risques grâce aux compétences du secteur privé, d'où l'assurance d'une gestion professionnelle de l'éclairage public. De plus, à la fin du contrat, l'entière propriété d'installations modernes et reconnues reviendra à la collectivité, avec une durée de vie garantie d'au moins 25 ans.

Et l'environnement dans tout ça ?

Le cahier des charges du PPP insiste tout particulièrement sur le volet environnemental.

Il impose deux points primordiaux :

- une économie d'énergie globale minimale de 35% ;
- le recours aux énergies renouvelables pour l'alimentation de l'éclairage public et de ses annexes.

L'offre retenue propose une alimentation en énergies renouvelables (hydrauliques et photovoltaïques) de plus de 80%. La conséquence directe de cette mesure est sans nul doute la réduction de l'émission de CO² de plusieurs milliers de tonnes, d'où un bilan carbone très avantageux.

Avec ce contrat, la ville va réaliser d'importantes économies d'énergie et va pouvoir s'engager pleinement dans une politique énergétique à la fois efficace et respectueuse de l'environnement.

Les premières réalisations

Plusieurs travaux vont débuter dès l'automne 2009 et seront donc visibles à court terme :

- **Le tour du lac** : installation de nouveaux candélabres, dont certains avec système d'affichage intégré. Ces nouveaux équipements permettront d'accueillir des expositions, d'animer et d'égayer le parcours du tour du lac. Des plots lumineux encastrés seront intercalés entre les candélabres. Les LED bleues permettront ainsi un repérage esthétique du chemin piétonnier. Au port, quatre candélabres photovoltaïques autonomes seront posés, mettant en évidence le souci d'utiliser les énergies renouvelables.
- **Les illuminations de Noël** : 10% d'illuminations supplémentaires seront installées pour les fêtes de fin d'année 2009.
- En ville, les candélabres vétustes seront progressivement changés et les candélabres en bon état seront dotés d'**ampoules basse consommation**.



Économies d'énergie : des efforts payants

Le lundi 6 juillet 2009, une convention a été officiellement signée entre EDF et la commune de Divonne-les-Bains.

L'entreprise a proposé à la ville de récompenser ses efforts en matière d'économies d'énergie à travers une valorisation financière. Cette convention s'appliquera aux économies d'énergie engendrées par les futurs investissements issus des travaux de remplacement des luminaires et des systèmes qui seront mis en œuvre pour optimiser la gestion de l'éclairage. Il s'agit des investissements directement liés au contrat de Partenariat Public Privé.

Quelques petits rappels qui ont leur importance :

- Divonne-les-Bains est l'une des premières villes de moins de 10 000 habitants à avoir choisi le PPP pour la gestion de son éclairage public ;
- la commune entend faire le maximum en faveur des économies d'énergies et du respect de l'environnement. En effet il est prévu d'aboutir à 35% d'économies d'énergie et 27% de réduction des coûts de maintenance ;
- la commune a également décidé de compenser sa facture d'énergie pour l'éclairage public par la production d'énergie verte : réalisation de près de 600 m² de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'hippodrome ainsi que d'une microcentrale hydroélectrique au Moulin David.

Travaux de l'EHPAD : les avancées

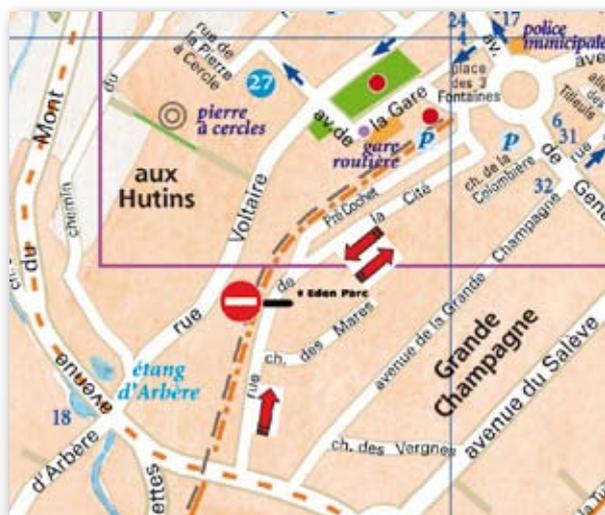
Le 5 mars 2009, Nadine Morano, Secrétaire d'État en charge de la Famille, posait la première pierre du futur Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) de Divonne-les-Bains. Symbole fort, Nadine Morano inaugurerait ce même jour les crèches de Cessy/Gex et de Divonne-les-Bains/Grilly, implantée à quelques pas de l'EHPAD. Pour les plus jeunes comme pour les plus anciens, cette journée particulière illustre la dynamique intergénérationnelle au sein de laquelle la ville de Divonne s'est inscrite depuis plusieurs années.

Quelques sept mois plus tard, le chantier est déjà bien avancé et s'inscrit parfaitement dans le planning qui a été défini. Les fondations spéciales ont été réalisées et le gros-œuvre du rez-de-chaussée du nouvel équipement est terminé. Les élévations de l'étage ont commencé et le bâtiment prend progressivement forme et se dévoile aux yeux de tous. Fin septembre, les premières salles de bains préfabriquées ont été livrées et installées. La charpente, puis la couverture et enfin les menuiseries extérieures seront ensuite posées, permettant dès lors de concentrer tous les efforts dans l'aménagement intérieur du bâtiment. Rappelons que l'EHPAD pourra accueillir 70 personnes. Rendez-vous fin 2010 pour voir arriver les premiers résidents.



Du mouvement rue de la Cité...

Depuis le 14 septembre dernier, la rue de la Cité a évolué. La piste cyclable venant de l'école d'Arbère a été prolongée vers le centre-ville dans le but d'assurer une liaison continue et sécurisée le long de l'ancienne voie ferrée. Pour laisser la place aux cyclistes, le sens de circulation a donc été modifié. Sur la portion allant de l'avenue du Mont Mussy au parking de la gare, les véhicules circulent désormais en sens unique, en direction du centre-ville. Cette portion desservira les habitations du chemin des Mares. Sur la portion suivante, du parking au rond-point des 3 fontaines, les automobilistes continueront à se croiser. Cette portion desservira la résidence Eden Park. Automobilistes, soyez vigilants : vous partagez désormais la chaussée avec les cyclistes !



Point sur les travaux d'eau et d'assainissement

Pourquoi des travaux d'eau ? : pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable des villes de Divonne-les-Bains et de Gex par un mélange de l'eau du lac Léman et des diverses sources divonnoises. Une convention a été signée en ce sens avec les Services Industriels de Terre Sainte et Environs (SITSE). Les travaux sont entrepris par la Communauté de Communes du Pays de Gex et la commune concernée.

Pourquoi des travaux d'assainissement ? : en complément des travaux d'eau, l'assainissement a pour objectif la séparation des eaux pluviales et des eaux usées.

Ces travaux devraient être terminés fin 2009, selon le planning suivant :

- septembre : branchements des rues de Plan, du Temple et fin de la rue Fontaine ;
- octobre : branchements sous le Peudex (situé entre le hameau de Villard et le camping) ;
- novembre : mise en séparatif et branchements avenue des Thermes.

Par conséquent, la réfection totale des voies concernées a été entreprise. Les habitants pourront bientôt apprécier ces rues parfaitement neuves et oublier les désagréments occasionnés par ces travaux d'importance.

Les locaux de l'ancienne crèche en pleine mutation

Deux nouvelles classes et un dortoir vont voir le jour à l'école maternelle du Centre. Les locaux de l'ancienne crèche seront ainsi réhabilités pour accueillir à nouveau des enfants. Le lieu sera rendu accessible aux personnes à mobilité réduite. En février 2010, date de fin des travaux, les élèves actuellement installés dans le centre de loisirs occuperont leurs nouveaux locaux.

Entretien avec
Josette Lamielle,
Maire-adjoint
en charge des
associations
et du sport

Une vie associative et sportive pleine de dynamisme !

Politique associative : un engagement fort et commun

Je souhaite, tant au nom de la commune qu'en mon nom personnel, rendre hommage à toutes celles et ceux qui s'engagent dans la vie associative. Cet engagement ne se fait pas à la légère et les responsables des associations savent bien qu'ils devront consacrer du temps pris sur leur vie familiale et professionnelle pour remplir l'objet de l'association. Ils y consacrent d'ailleurs beaucoup d'énergie, de patience et surtout de l'attention aux autres, car la base d'une association c'est de s'unir, de partager, de donner.

Divonne-les-Bains a la chance d'accueillir, régulièrement pour certaines et ponctuellement pour d'autres, 132 associations dont 53 sont subventionnées, sur plus de 40 sites mis à leur disposition et entretenus par la ville. C'est une richesse humaine et sociale que le conseil municipal encourage par des aides diverses en matériel ou un soutien financier, en sachant bien que rien ne pourra se réaliser sans l'engagement des membres des associations.

C'est en cela que cette cause est parfaitement noble et c'est une fois de plus l'occasion de dire la reconnaissance de notre commune aux associations divonnaises.

Notre volonté est évidemment de soutenir activement et équitablement la vie des associations à travers certains paramètres essentiels et prioritaires comme le rôle social et la dynamique d'animation dans la ville. Nous accompagnons les associations qui accueillent les moins de 25 ans dans la pratique, la découverte, le perfectionnement pouvant aller jusqu'à l'élite dans les nombreuses disciplines offertes tant intellectuelles que sportives. Il en est de même pour les associations qui guident les plus de 60 ans vers une approche santé et bien-être (culturelle et physique).

En ce qui concerne les subventions, nous souhaitons atteindre une répartition équitable des aides en fonction du nombre d'adhérents et des coûts réels supportés par l'association locale dans chaque discipline spécifique. Je rappelle que les associations peuvent désormais tenir leur Assemblée Générale, loto, repas dansant ou autres dans l'espace du Nautique pendant toute la période hivernale de fermeture du restaurant de la piscine. La réservation se fait à la mairie auprès de Sandra Sécat (secrétariat des associations - bureau 204 - 2ème étage).

De mon côté aussi, cela représente un réel investissement. Mais pour écouter, aider toutes ces associations, je suis entourée de huit conseillers, chacun très actif dans des missions définies : Evelyne Klima (associations culturelles), Jocelyne Chevret (associations proches de la nature), Leonard Hopwood

(associations musicales), Jean-François Bernard (associations foot et pétanque), Christian Leroux (associations cyclisme et course à pied), Ronny Billen (tennis), Michel Moussé (Parc Naturel Régional et hippodrome) et moi-même plus particulièrement en charge des équipements nautiques dirigés par Patrick Mulet.

L'équipe associative et sportive est assistée par Sandra Sécat qui est le maillon administratif entre toutes les associations et la municipalité et je la remercie. J'en profite pour remercier également tout le personnel municipal et plus particulièrement les services techniques et bâtiment qui s'efforcent toujours de satisfaire les demandes.

Je vous souhaite à tous une belle année associative.



Passage de flambeaux au LEC entre Nicolas Paillard (ancien président) et Alexandra Legler Dale (nouvelle présidente), en compagnie de Josette Lamielle.

Piscine et plage : bilan 2009

Le nombre d'entrées est en perpétuelle évolution :

| | Piscine | Plage |
|------|---------|--------|
| 2007 | 44 801 | 21 931 |
| 2008 | 75 298 | 25 434 |
| 2009 | 79 256 | 26 350 |



On remarque que la clientèle de la piscine, divonnaise à la base, est complétée par celle de Genève, Versoix, Nyon et même du Jura. La température de l'eau maintenue à 25°C, le coût de l'entrée inchangé depuis trois ans, les nouveaux équipements et le prêt de matériel ludique sont sans nul doute des paramètres qui ont contribué à cette bonne fréquentation.

Quant à la plage, agréable par son calme, sa vue exceptionnelle sur le Mont Blanc, son côté nature, sa nouvelle conception des zones de baignade permettant de pratiquer la natation sur toute sa longueur, elle a été finalement beaucoup plus fréquentée par les adultes.

Rendez-vous le jeudi 13 mai 2010 pour le prochain plongeon. Et l'année prochaine, la piscine sera ouverte jusqu'au dimanche 12 septembre, pour le plaisir des petits et des plus grands...

Divonne, ville sportive



La ville de Divonne-les-Bains a une fois de plus été sollicitée par de grands sportifs durant la période estivale. Les habitués clubs de ligue 1 sont venus faire leur préparation de début de saison avant la reprise du championnat. De retour pour la deuxième année consécutive, le FC Sochaux a ouvert le bal. L'occasion pour eux d'affronter le Sporting Zamalek, club de première division égyptienne (l'un des plus titrés du continent africain). Si l'an passé les hommes de Francis Gillot s'étaient inclinés sur le plus petit des écarts (0-1 face à Brasov), ils avaient à cœur cette année de montrer au public venu les soutenir l'étendue de leur talent. Résultat : victoire 3 à 0. La ville a ensuite eu la chance d'accueillir durant trois jours le Stade Rennais, sixième club de ligue 1 depuis 2005. C'était l'occasion de voir le nouvel entraîneur, Frédéric Antonetti, donner les premières consignes à ses joueurs qui ont apprécié le « cadre magnifique et les bonnes structures du club de l'USD ». La première journée de championnat a montré que l'air divonnais était vivifiant puisque les deux clubs se sont imposés. Mais lorsqu'on parle de sport à Divonne, comment ne pas évoquer les « Grandes Dames » : l'équipe de France féminine d'escrime était en effet présente pour la onzième année consécutive. Toujours souriantes, agréables et disponibles pour les jeunes venus les rencontrer, nous leur disons un grand merci !

Retour sur le forum des associations

Le monde associatif vous a ouvert ses portes le samedi 5 septembre. De retour au gymnase pour cette édition, les stands ont ainsi tous pu être réunis en un même lieu. « Les visiteurs montrent d'année en année un intérêt croissant pour ce forum » explique Sandra Sécat du service associations/sports de la mairie, « certains cours sont littéralement pris d'assaut ». Démonstration de premiers secours par la Croix Blanche, de gymnastique par la Gexoise, ou encore de vols d'avions ultralégers par le Club Modéliste, cette journée a permis de mettre en valeur les activités sportives, culturelles ou citoyennes d'une trentaine d'associations. L'occasion également pour le public de s'informer, de s'inscrire, mais aussi tout simplement d'échanger. Un grand merci à tous les bénévoles pour leur implication !



Tour cycliste du Pays de Gex

Pierre-Luc Perichon a franchi le premier la ligne d'arrivée du 33^{ème} Tour du Pays de Gex. Il a été couronné vainqueur le 13 septembre à Divonne-les-Bains. **Félicitations !**

La patinoire est de retour



Pour la 3^{ème} année consécutive, la ville vous propose de chausser les patins ! Du vendredi 4 décembre au dimanche 3 janvier, une ambiance glacée régnera sous la halle couverte de l'Esplanade du Lac. Cette année, plusieurs nouveautés sont au programme. Pour le plaisir des petits et des plus grands, la patinoire s'agrandit : sa surface passe de 300 à 375 m². De quoi décupler les sensations de glisse ! À proximité sera installé un chapiteau où vous pourrez vous régaler avec des crêpes ou des spécialités montagnardes. La patinoire ouvrira le vendredi 4 décembre à 17h00, en la présence de Saint-Nicolas. Ce dernier distribuera des friandises à tous les enfants. Mais prenez garde, il sera accompagné du Père Fouettard...

Horaires d'ouverture tout public

Du 4 au 18 décembre :

- lundi-mardi-jeudi-vendredi : 17h00-20h00 (le reste du temps, patinoire réservée aux scolaires)
- le mercredi et le week-end : 10h00-12h00 / 14h00-16h00 / 17h00-19h00
- nocturnes le mardi, vendredi et samedi de 20h00 à 22h00

Du 18 décembre au 3 janvier :

- tous les jours : 10h00-12h00 / 14h00-16h00 / 17h00-19h00
- nocturnes le mardi, vendredi et samedi de 20h00 à 22h00

Divonne Bridge Club

École de bridge : cours d'initiation et perfectionnement.

Tournois de régularité et simultanés :
lundi, mardi, jeudi à 14h00
/ mardi soir à 20h00.

Lieu : Villa Roland
(avenue des Thermes)

Contact : 04 50 20 49 40
/ 04 50 99 06 28

Dimanches animés au théâtre de verdure

À l'initiative du groupe de travail sur le tour du lac, les dimanches estivaux ont été rythmés par des spectacles en tout genre, pour le plus grand plaisir des habitués du bord de l'eau.

Telle une pause festive dans la traditionnelle promenade du tour du lac, 120 à 180 personnes par dimanche sont venues danser avec le LEC au rythme endiablé de la salsa, jongler avec l'association Théâtre de Divonne, ou encore se délecter de la musique proposée par l'École de Jazz. Pour varier les plaisirs, des groupes locaux se sont également produits sur la scène bucolique du théâtre de verdure. Pour certains, c'était une belle première ! Ceci a pu avoir lieu grâce au concours gracieux de l'association Frakass and Co.

Un grand merci à tous, participants et spectateurs, et rendez-vous l'été prochain...

Un 14 juillet festif et familial

Des sourires, des éclats de rires, une pincée de musique et un zeste de pitreries, il ne fallait pas plus d'ingrédients pour obtenir un 14 juillet 2009 gai et coloré.

Le clown Crocky nous a offert de la magie en donnant vie à ses ballons multicolores pendant que la clown Confetti maquillait avec talent et humour les enfants aux couleurs de la fête nationale. Grâce à Jobilo, nous avons découvert les joies d'un comique sans parole plein d'espiègleries. L'association Théâtre de Divonne a initié petits et plus grands à l'art de la jonglerie, tandis que les échassiers de l'Elastique Citrique déambulaient dans la rue, au rythme de la Fanfare, offrant à tous un brin de rêve...



Vie Parisienne

Surprise, gaieté, loufoquerie et un zeste de grivoiserie : voici de quoi est composé le cocktail « Vie Parisienne » que la troupe Vivre et Chanter se prépare à vous servir.

Après les émotions fortes des Misérables, autre œuvre mythique, venez partager l'euphorie colorée de ce joyau du répertoire, surnommée par la troupe « La Vie qui Pétille ».

Depuis sa création en 1866, les airs d'Offenbach n'ont cessé de pétiller sur les scènes du monde entier. Tout en reflétant avec saveur l'état d'esprit de son époque, le livret permet une réactualisation des références qui garantit l'effet comique. Et Eva David, la metteuse en scène, n'hésite pas à donner du piment aux personnages. Une révélation !

Les 27, 28 et 29 novembre à l'Esplanade du Lac

Tarif unique : 20 €

Réservations : 04 50 42 30 60 / Billets en vente à l'Office de Tourisme

www.vivre-et-chanter.com



Vibrez au rythme du Tango !

En janvier, l'association divonnaise Musica Cultura vous invite à découvrir toute l'histoire du tango à travers un spectacle conçu et dirigé par Anne Thobie.

Tango, création originale en deux actes, vous entraînera pas à pas vers des ambiances colorées et variées, où vous partirez à la rencontre des musiciens et auteurs qui ont marqué ce genre musical.

Pour l'occasion, un chœur de 25 adultes, la plupart divonnais, s'est constitué à l'automne 2008. Tous répètent assidûment le programme depuis plus d'une année.

L'orchestre à cordes l'EVIR de Rolles sera également présent avec six concertistes de talent.

Bien sûr, le tango, c'est aussi la danse et une troupe sera au rendez-vous afin d'illustrer certains tableaux.

Du 22 au 26 janvier à l'Esplanade du Lac.

Tarifs : 25 € (plein tarif) / 15 € (enfants de moins de 12 ans)

Billetterie : Office du tourisme de Divonne-les-Bains

Esplanade du Lac/Carrefour Segny

Vous souhaitez participer à l'aventure ?

L'association Musica Cultura recrute encore des voix de Ténors.

Contact : 04 50 20 44 47

Une saison hippique haute en couleurs

L'équipe de l'hippodrome peut être satisfaite du cru 2009. Placée sous le signe de la convivialité et de la variété, résolument animée, cette saison hippique a révélé au grand jour la dynamique qui fait de l'hippodrome de Divonne un lieu incontournable de loisirs et de détente pour tous.

Amateurs de courses, vous avez été servis ! Au trot comme au galop, chevaux et jockeys nous ont fait vivre de grands moments d'émotions, et ce tout au long des douze journées de courses. De quoi satisfaire également les turfistes avertis. L'impulsion donnée par la nouvelle équipe a permis que tout se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Cette année, la Société des Courses a également ouvert ce bel espace de verdure qu'est l'hippodrome à de nouvelles animations, et donc à de nouveaux publics : courses d'ânes, démonstration de dressage, défilé de voitures anciennes, dégustation de produits du terroir, journée des centres aérés, journée des enfants, ... En bref, des moments ludiques partagés en famille et tout pour satisfaire à la fois petits et grands.

Économiquement parlant, les courses ont également des retombées non négligeables sur les commerces de la ville. Pour ne citer qu'un exemple, le traditionnel meeting de trot a permis à bon nombre de propriétaires, entraîneurs, jockeys, lads et leurs familles, de venir séjourner près de deux semaines à Divonne. Cette saison, le restaurant des tribunes, tenu par Patrick Gradoz, a rempli son rôle à la perfection : des mets de qualité, un service attentif et une présence constante. Xavier Daviau, le crêpier breton, nous a également régalié avec ses galettes et crêpes sucrées qui ont fait le bonheur des enfants (et de leurs parents !) pour le goûter.

En pleine saison, il faut savoir que toute l'équipe s'active tôt le matin et tard le soir, car les stars de l'hippodrome n'attendent pas ! Il faut dire que prendre soin de 180 à 200 chevaux, s'occuper des écuries, mais également organiser tous ces événements, c'est du boulot ! Un seul mot d'ordre pour tenir ce

rythme effréné : la passion. Le conseil municipal a d'ailleurs tenu à exprimer sa reconnaissance au cours d'un apéritif réunissant tous les acteurs de cette saison hippique. Les élus ont adressé tout particulièrement de chaleureuses félicitations à Patricia Favre, cheville ouvrière de l'hippodrome, et à Philippe Delhommeau, le nouveau régisseur.

Mais la saison n'aurait pas été si belle sans le public fidèle au rendez-vous. Alors un grand merci à tous et à l'année prochaine pour de nouvelles aventures...hippiques, cela va sans dire !



Impôts : les réponses à vos questions

Quels impôts ont augmenté ?

- > Pour un propriétaire, la taxe foncière (bâti et non bâti) et la taxe d'habitation ont augmenté ;
- > Pour un locataire, seule la taxe d'habitation a augmenté ;
- > Pour les entreprises, la taxe foncière et la taxe professionnelle ont augmenté ;
- > La taxe d'ordures ménagères, qui est prélevée sur le rôle de taxe foncière, mais qui est du ressort et touchée par la Communauté de Communes du Pays de Gex (CCPG), a diminué de 8.99% en 2008 à 8.59% en 2009.

De combien ?

Attention, les impôts ne sont pas prélevés seulement par la commune mais aussi par la CCPG, le département de l'Ain et la Région Rhône-Alpes. Sur le tableau ci-dessous, on peut observer le calcul exact de l'augmentation d'impôt et quelle part revient à chaque niveau de collectivité. Par exemple, si un contribuable payait 1 000 € de taxe d'habitation en 2008, en 2009 il paiera 1 264 €, dont 161 € liés à l'augmentation votée par la commune (passage de 5.22% à 7.02%), 37 € à celle votée par la CCPG et 66 € à celle votée par le département de l'Ain.

| | Taxe d'habitation | | | Foncier bâti | | |
|----------------------|-------------------|-------------|---------------|---------------|-------------|---------------|
| | 2008 | hausse 2009 | taux 2009 | 2008 | hausse 2009 | taux 2009 |
| Part commune | 5,22% | 34,50% | 7,02% | 5,72% | 66,00% | 9,50% |
| CCPG | 1,03% | 40,00% | 1,44% | 1,43% | 40,00% | 2,00% |
| Département | 4,94% | 15,00% | 5,68% | 6,29% | 15,00% | 7,23% |
| Région | 0,00% | | 0,00% | 2,12% | 0,00% | 2,12% |
| Total | 11,19% | | 14,14% | 15,56% | | 20,85% |
| Hausse totale | | | 26,40% | | | 34,00% |

| | Foncier non bâti | | | Taxe professionnelle | | |
|----------------------|------------------|-------------|---------------|----------------------|-------------|---------------|
| | 2008 | hausse 2009 | taux 2009 | 2008 | hausse 2009 | taux 2009 |
| Part commune | 29,69% | 35,00% | 40,08% | 5,01% | 49,00% | 7,46% |
| CCPG | 6,80% | 40,00% | 9,52% | 1,44% | 40,00% | 2,02% |
| Département | 22,11% | 14,99% | 25,42% | 7,02% | 15% | 8,07% |
| Région | 5,28% | 0,00% | 5,28% | 2,49% | 0,00% | 2,49% |
| Total | 63,88% | | 80,31% | 15,96% | | 20,04% |
| Hausse totale | | | 25,71% | | | 25,59% |

Pourquoi est-ce l'intercommunalité qui a le plus augmenté ?

La part de la CCPG sur les taxes a augmenté de 40%. Cette forte hausse est la conséquence du transfert de la compétence « petite enfance » des communes vers la CCPG. En principe, les communes ont fait une économie de fonctionnement équivalente. Ceci a permis de limiter la hausse des impôts par les communes.

Comment expliquer l'augmentation des taux divonnais ?

Par la baisse du chiffre du casino : perte de 4 millions de recettes du casino depuis 2002, 1 million entre 2007 et 2008. Fin août 2009, les recettes du casino pour la ville sont inférieures de 5.7% aux recettes 2008 (soit 147 000 € de diminution).

Que fait-on de nos impôts ?

Des investissements :

- > De nouvelles écoles, de nouvelles classes : 3,5 M€ pour l'école d'Arbère, 300 000 € pour les classes de la maternelle centre ;
- > Une nouvelle résidence pour nos anciens : 10,2 M€ ;
- > La réfection et la création de voirie : 700 000 € ;
- > Des aménagements de nouveaux quartiers : ZAC des Longs Prés, quartier Perdtemps, futur quartier de la gare, etc.

Le maintien d'une bonne qualité de vie sur la commune :

- > L'animation de la ville, le développement touristique : 800 000 € en 2008 ;
- > L'entretien et le fonctionnement des écoles primaires et maternelles, du centre de loisirs : 1,6 M€ en 2008 ;
- > Les équipements sportifs et les associations sportives : 800 000 € (gymnase, piscine, subventions aux associations, etc.) ;
- > Des aménagements et des services urbains : 1,8 M€ (voirie, fleurissement de la ville, déneigements, éclairage public, propreté, WC publics, etc.).

Des services différents des autres communes gessiennes :

- > Une brigade de policiers municipaux de 8 agents avec des missions spécifiques que les autres communes n'assurent pas : marché du dimanche, rondes de nuit ;
- > Une bibliothèque-médiathèque avec plus de 3 000 abonnés, mettant à disposition 23 441 documents, soit une offre documentaire enrichie de près de 80% depuis l'ouverture en 2005 (13 000 documents) ;
- > Un centre culturel - L'Esplanade du Lac - qui a présenté 25 spectacles accueillant 8 280 personnes, 40 spectacles associatifs recevant environ 9 000 personnes et 69 locations représentant 8 955 personnes. Le nombre d'abonnés a augmenté de 37% par rapport à la saison dernière ;
- > Une piscine avec un bassin olympique, unique dans le Pays de Gex, dont la fréquentation ne cesse de progresser : 79 256 entrées en 2009 contre 44 801 en 2007.



Des robots à Divonne

Rob Knight s'installe dans le pays de Gex en 2006 comme artisan spécialisé dans la conception robotique. Il crée The Robot Studio SARL à Divonne début 2009. L'accent est mis sur la conception spécialisée, la construction et la fourniture de matériel robot biomimétique pour la recherche et le divertissement. La biomimétique est l'art et la science de dupliquer l'anatomie fonctionnelle des organismes biologiques dans des matériaux techniquement sophistiqués. Sa vocation est principalement la copie et la compréhension de l'anatomie fonctionnelle des animaux et des humains. Le concept principal est de concevoir et produire des robots qui se déplacent le

plus naturellement possible et d'éviter ainsi la rigidité associée aux conceptions robotiques actuelles. Cela donne un produit intrinsèquement plus sûr qui devrait un jour être en mesure de nous aider dans notre vie quotidienne.

The Robot Studio SARL travaille actuellement en partenariat avec les universités de Zurich, Munich, Sussex et Belgrade sur un projet intitulé ECCERobot, financé par la Commission Européenne.

04 50 40 14 63
sales@therobotstudio.com
www.therobotstudio.com

L'Italia à table : voilà comment se nomme la nouvelle épicerie fine italienne de la ville, inaugurée le 19 juin dernier. Andrea et Delphine sont un jeune couple originaire de Thonon, mais Divonne est loin de leur être inconnu puisque depuis 6 ans, ils sont présents chaque dimanche sur le marché. Leurs produits, tous d'origine artisanale, viennent directement d'Italie. L'occasion pour vous de découvrir la saveur des pâtes fraîches, la douceur de leurs pâtisseries, leurs charcuteries ou encore la fameuse Mozzarella di Bufala. Mais s'il y a un produit que le couple vous recommandera, ce sont ses truffes fraîches, blanches ou noires. Les gourmands et les gourmets apprécieront ! L'Italia a tavola offre aussi la possibilité de passer commande, au moins 3 jours à l'avance, pour des plateaux de dégustation. Ouvert pour le moment uniquement l'après-midi (de 15h00 à 19h00), vous pouvez retrouver ces produits sur le marché de Ferney-Voltaire et de Gex le samedi, ainsi que le dimanche à Divonne. Bienvenue à ce nouveau commerce de la Grande Rue.

L'Italia a tavola



06 18 28 27 31 / 06 16 05 60 58
litalia.tavola@libero.it

Your Concept By ... Ludovic Dupont

Un architecte d'intérieur qui a le vent en poupe !

C'est à Divonne-les-Bains que Ludovic Dupont, architecte d'intérieur et designer, a choisi de s'installer. Fasciné depuis toujours par l'art, il érige en objets de prédilection les espaces atypiques, les lieux d'exception et les endroits imprégnés d'une forte valeur artistique. En 2008, il décide de créer la société Your Concept By. Ses 15 ans d'expérience lui permettent aujourd'hui de se réaliser à travers sa passion avec un style qui lui est propre : équilibre chaotique entre le classique et le contemporain, entre le design et le confort, entre un univers traditionnel et des fantaisies avant-gardistes, entre des courbes chaleureuses et des lignes épurées. De nombreux divonnais, ayant aperçu Ludovic cet été dans les pages des prestigieux magazines Résidences Décoration et Design Home, ont déjà contacté l'architecte d'intérieur pour lui confier leur projet. Sa clientèle est séduite par l'audace de ses prestations haut de gamme.

Maisons de caractères, lofts contemporains, appartements bourgeois, Ludovic prend plaisir à créer des espaces uniques et à réaliser des lieux insolites. Your Concept By s'adresse autant aux particuliers qu'aux professionnels en leur offrant une large palette de prestations : du simple conseil en décoration à la prise en charge de projets dans leur totalité. Quel que soit l'espace que vous souhaitez construire, aménager ou transformer (maisons, appartements, boutiques, hôtels, restaurants, ...), Your Concept By vous propose un travail sur mesure, rigoureux et original. Pour Ludovic, concevoir est non seulement un savoir, mais aussi un devoir à offrir à ses clients. Il conçoit, réalise et structure les espaces pour en faire des lieux en parfaite adéquation avec votre personnalité.

06 11 22 33 16 - www.yourconceptby.com



Fête de la Science 2009

À la découverte de l'Univers
Programme du 16 au 22 novembre
à Divonne-les-Bains



De la Terre à l'Univers • Exposition - Tout public

Un voyage visuel à travers les merveilles de l'univers.

Organisation : Club d'astronomie M51 de Divonne / Partenariat :

Association Euroscience-Léman,

Lieu : Atrium à L'Esplanade du Lac

Mardi 17 et jeudi 19 novembre : 14h00 à 18h00

Mercredi 18 et samedi 21 novembre : 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Vendredi 20 novembre : 15h00 à 18h00

« Y a quelqu'un ? » • Café des Sciences - Tout public

Les scientifiques ouvrent l'exploration vers de nouveaux mondes.

Organisation : Association Euroscience-Léman

Partenariat : Passerelle de l'Université de Genève

Lieu : Atrium à L'Esplanade du Lac

Jeudi 19 novembre : 20h30

« Contact » • Cinéma - Tout public

Un film américain réalisé par Robert Zemeckis, avec Jodie Foster et Matthew McConaughey. Un débat sera proposé après la séance.

Organisation : Association Euroscience-Léman

Partenariat : Cinéma théâtre André Dussolier

Lieu : Cinéma-Théâtre André Dussolier

Vendredi 20 novembre : 20h00

Venez explorer les étoiles • Atelier - Tout public

Un atelier pour vérifier que la Terre tourne (pendule de Foucault), construire une lunette, découvrir la carte du ciel, observer la planète fantôme et jouer avec le jeu Jonas et le trou noir...

Organisation : Association Euroscience-Léman

Partenariat : Club d'astronomie M51, Université pour tous

Lieu : Atrium à L'Esplanade du Lac

Samedi 21 novembre : 10h00 à 12h00

Les lycéens sortent du lycée ! • Animations lycéennes - Tout public

Nos scientifiques en herbe vous expliqueront « en quoi un son peut-il être agréable ? », « quel peut-être l'intérêt de cultiver des cristaux ioniques ? », ...

Organisation : Lycée International de Ferney-Voltaire

Partenariat : Association Euroscience-Léman

Lieu : Salle Barbilaine à L'Esplanade du Lac

Samedi 21 novembre : 10h00 à 12h00

Les astres font leur révolution • Goûter des sciences - Enfants 5 à 7 ans

Ling Lu est astronome. D'habitude, ses prédictions sont fort appréciées, mais il a confondu un feu d'artifice avec un phénomène céleste.

Et si tu lui donnais un coup de main ?

Organisation : Passerelle de l'Université de Genève

Partenariat : Association Euroscience-Léman

Lieu : Salle Barbilaine à L'Esplanade du Lac

Samedi 21 novembre : de 14h00 à 17h00

Inscriptions : chtitbeluga@yahoo.ca ou au +41 78 866 20 64 (limité à 30 enfants)

Allô la Terre ? Décollage réussi ! • Rallye scientifique - Tout public

Venez parcourir le système solaire. Faites partie d'une équipe et menez-la jusqu'à l'arrivée. Faites travailler votre imaginaire et résolvez les énigmes qui jalonnent le parcours.

Organisation : Association Euroscience-Léman

Départ et arrivée : Halle couverte à L'Esplanade du Lac

Dimanche 22 novembre : 10h00 à 12h00

Inscriptions : sur place à 9h30

Toutes les activités organisées dans le cadre de la fête de la science sont gratuites !

En savoir plus : 04 50 99 17 73
www.euroscience-leman.org

L'actualité du club d'astronomie M51

Motivée par le 400^{ème} anniversaire de la première utilisation de la lunette astronomique pour observer le ciel par Galilée et le 40^{ème} anniversaire du premier pas de l'Homme sur la Lune, l'Année Mondiale de l'Astronomie 2009 est une célébration globale de l'astronomie et de ses contributions à la société et à la culture.

À Divonne, le club d'astronomie M51 entend bien profiter de cette année historique pour faire rayonner ses activités. Fondé en 1991 par trois jeunes et deux adultes, M51 compte actuellement quelques 40 membres, dont une moitié de jeunes enfants de 8 à 12 ans. Le club s'adresse à tous les curieux, même novices en astronomie. Son objectif est de favoriser l'accès aux connaissances et aux observations du ciel.

Trois événements rythmeront la vie du club pendant la saison 2009-2010. En premier lieu, M51 participera à la Fête de la Science, organisée à Divonne par l'association Euroscience Léman. Le club M51 et l'Université pour Tous vont installer un pendule de Foucault à l'Esplanade du Lac. Une expérience qui permettra de démontrer le mouvement de rotation de la Terre. Le deuxième événement aura lieu en janvier sur le thème « Dessine-moi la lune ». Ayant observé la lune au télescope, puis écouté le podcast « Ciel et espace » d'un astronome dessinateur, les enfants devront donner leur propre version de la lune. En juin 2010, un lâcher de lanternes thaïes viendra clôturer l'année de façon festive. Le club a effectué un premier lâcher de lanternes en juin 2009 à l'hippodrome de Divonne. Ces petites montgolfières cylindriques, propulsées par un système de carburant, sont traditionnellement lâchées la nuit dans le nord de la Thaïlande durant le festival de la pleine lune (yee peng festival). Reprenant les traditions thaïlandaises, les enfants du club M51 doivent faire un voeu en lâchant leurs lanternes : plus la lanterne s'envole haut et loin, plus le voeu aura de chances d'être exaucé. Face à l'enthousiasme des enfants cet été et à la beauté de ces lumières nocturnes, le club envisage de mettre les bouchées doubles pour faire du prochain lâcher de lanternes une grande fête.

Entre ces trois temps forts, beaucoup d'autres sujets seront abordés : le procès de Galilée et le principe de la gravité, une séance sera dédiée aux fusées Apollo et au premier pas sur la Lune, une autre portera sur l'étude des différents types de calendriers. Puis en mars, le club se consacra à la future expédition sur Mars, et au printemps, place aux OVNIS... Les thèmes sont toujours traités sous l'angle culturel et scientifique adapté aux enfants, puis déclinés en activités manuelles. Ils sont ravis et en redemandant !

Lâcher de lanternes thaïes à l'hippodrome en juin 2009



Des spectacles pour tous à l'Esplanade du Lac

La programmation de la nouvelle saison culturelle nous convie à la magie d'une aventure partagée. S'ouvrir aux autres, se tourner vers le monde, approcher la diversité, tels sont les critères qui guident l'élaboration de ce nouveau programme. Nous invitons chacun d'entre vous à prendre place et à vivre ce voyage.

Belle rentrée,

L'équipe de l'Esplanade du Lac

ORIENT EXPRESS - The Dusa Orchestra

Un voyage festif à travers l'Europe à ne pas manquer !

Le spectacle Orient Express met en scène un voyage musical qui, comme le train du même nom, part de Paris pour arriver à Istanbul. Chaque étape du train donne lieu à un morceau inspiré du pays où il s'arrête, émaillé de compositions propres trouvant leurs racines dans la musique traditionnelle populaire et la musique jazz des Balkans. Les musiciens franchissent ainsi les frontières des cultures et des styles respectant profondément cette diversité culturelle. Le rythme de la batterie, évoquant la locomotive, nous transporte dans l'univers du voyage et traverse l'histoire comme un fil rouge. L'originalité de la mise en scène, associée à la virtuosité et au charisme des musiciens, engendre un spectacle inédit incitant au voyage. Préparez vos valises.

Mardi 10 novembre 2009 à 20h30

LA MORT DU ROI TSONGOR - de Laurent Gaudé Compagnie Brozoni

Un texte superbe écrit pour qu'il soit conté à nos oreilles !

À mi-chemin entre amour et guerre, passé et présent, La mort du roi Tsongor de Laurent Gaudé, lauréat du Prix Goncourt des lycéens 2002 et du Prix des libraires 2003, est une œuvre remplie de poésie.

Forte de son succès, cette pièce est une histoire simple et belle. L'adaptation est signée par la Compagnie Brozoni.

Un espace plastique, sonore et musical est créé sur scène ; il devient un lieu d'énergie. D'autant que Thierry Xavier, plasticien et peintre, vient recouvrir les murs du décor de ses dessins primitifs et extrêmement expressifs. Durant tout le spectacle, il ne cesse de passer et repasser par-dessus ses propres coups de pinceau, modifiant la toile de fond. Dès notre entrée dans la salle, sous des lumières rouges, il est là à peindre le décor. Ce qui apparaît juste beau en ce début prend tout son sens au fil du récit. C'est une expérience visuelle très particulière.

Ainsi s'unissent les arts (théâtre, littérature, peinture et musique) pour nous entraîner dans un univers de fiction superbe. N'en disons pas plus ; c'est un spectacle total, une réjouissance de tous les sens qu'il faut découvrir dans la salle de théâtre. Inoubliable !

Mardi 17 novembre 2009 à 20h30

NOËL BAROQUE - L'Orchestre des Pays de Savoie

Quand la voix et la musique appellent à l'exploration des sens et des émotions !

Ce concert est le fruit d'une collaboration entre l'Orchestre des Pays de Savoie et le lycée international de Ferney-Voltaire. Les propos d'avant concert, tant appréciés du public, seront présentés par des élèves du lycée et par la chef d'orchestre, Ophélie Gaillard.

Le programme rassemble deux artistes complices : Ophélie Gaillard qui dirige depuis le violoncelle et le contre-ténor Christophe Dumaux, dont la voix constitue le fil conducteur du concert avec des airs des célèbres opéras d'Haendel Giulio Cesare et Rinaldo. C'est, avec Vivaldi, l'un des plus prolifiques compositeurs baroques italiens que le violoncelle est mis à l'honneur. Ces splendides concertos présentent un esprit d'invention inégalé dans l'histoire.

Mardi 8 décembre 2009 à 20h30

Propos d'avant-concert à 19h30

LE FESTIVAL DE MARIONNETTES

Association « Il était une fois une marionnette »
Moments de bonheur pour petits et grands.

Une superbe programmation de spectacles pour enfants à partir de 2 ans et pour adultes, de compagnies suisses et françaises.

Samedi 12 et dimanche 13 décembre 2009

Ce festival sera suivi par un spectacle de marionnettes pour adultes, Les Danaïdes, d'après Eschyle, par la compagnie Arnica.

Jeudi 17 décembre à 20h30

Billetterie

Ouverte le mardi, jeudi et vendredi de 14h00 à 18h00 et le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Abonnements, Pass'jeune, carte M'RA, tarifs préférentiels... N'hésitez pas à vous renseigner auprès d'Isa au 04 50 99 00 75 ou par email à billetterie.esplanade@divonne.fr



Esplanade du Lac - saison culturelle 2009/2010

Mardi 10 novembre 20h30

Orient Express - The Dusa Orchestra
Musique du monde

Mardi 17 novembre 20h30

La Mort du roi Tsongor de Laurent Gaudé,
Compagnie Brozoni • Théâtre

Mardi 8 décembre 20h30

Noël Baroque - L'Orchestre des Pays de Savoie
Musique classique

Samedi 12 et dimanche 13 décembre

Festival de Marionnettes
Association " Il était une fois une marionnette "
Spectacle familial

Jeudi 17 décembre 20h30

Les Danaïdes - d'après Eschyle, Compagnie Arnica
Théâtre de marionnettes

Jeudi 14 janvier 20h30

Petit Verglas - Formule Cabaret • Jazz / Slam

Mardi 2 février 20h30

Nos limites - Compagnie Alexandra N'Possee
Danse Hip Hop

Médiathèque Correspondances

Horaires d'ouverture

Mardi : 14h00-18h00

Mercredi : 10h00-12h00 / 14h00-18h00

Vendredi : 15h00-19h00

Samedi : 10h00-12h00 / 14h00-18h00

Du 10 au 21 novembre : exposition

« La grande guerre »

Exposition prêtée par l'Office National
des Anciens Combattants de l'Ain

Samedi 14 novembre : conte

« Ne compte pas sur la guerre, mais conte la paix »,
de 16h30 à 17h30, public familial, enfants à partir de 6 ans,
réservation obligatoire.

Vendredi 4 décembre : conte

« Vin mots d'ivresse : histoires à boire et vin à écouter »

Dégustation des vins du Domaine de Mucelle à Challex
de 18h30 à 19h30, public adulte, réservation obligatoire.

Mercredi 9 décembre : conte

« Premiers flocons...chut ! Noël va arriver »

de 15h30 à 16h15, enfants de 3 à 6 ans, réservation obligatoire.



Entrez dans l'univers des contes

Une voix douce et dynamique en même temps, une voix qui porte petits et plus grands, Claire Parma conte, nous raconte une histoire, en l'occurrence ce 16 septembre celle d'une petite pomme dans son verger. Son monde, c'est celui de l'enfance, du rêve. Elle fait voyager les petits dans son imaginaire, les fait participer et créer autour d'un thème à chaque fois différent.

Depuis 2006, Les Voix du Conte anime un mercredi par mois la Médiathèque Correspondances avec des séances de contes gratuites adaptées au jeune public : moins de 3 ans, de 3 à 6 ans, plus de 6 ans. Installée dans le Pays de Gex et composée de trois conteuses passionnées, l'association veille à rendre ses histoires interactives pour susciter l'intérêt et l'attention des petits en éveil. Pour cela, elles s'arment de quelques instruments de musique (guitare, bâton de pluie, ...), de chansonnettes rigolotes (« Pom'Pommette et pomme d'Api... »), et de quelques gestes ludiques que les petits ne se font pas prier pour imiter (« s'étirer pour se faire pommier », « ouvrir grand les yeux », « réveiller ses oreilles »).

Victime de leur succès, les séances de contes affichent souvent complet. La réservation est obligatoire et ouvre désormais un mois avant l'animation. Les thématiques des contes sont choisies en rapport avec les animations de la médiathèque (expositions, pays à l'honneur, Noël, etc.). Plusieurs livres sur le sujet sont mis en valeur et offrent aux mamans la possibilité de prolonger la séance à la maison.

Le 4 décembre prochain, l'univers du conte s'ouvre aux adultes avec une thématique sur le vin et une foule d'histoires à boire et de vin à écouter... à consommer sans modération !

Renseignements et réservations : Médiathèque Correspondances • 04 50 99 02 91



S'abonner à la Médiathèque Correspondances

Abonnement annuel

| | Habitant à Divonne | Habitant hors de Divonne |
|-----------------|--------------------|--------------------------|
| Moins de 18 ans | Gratuit | Gratuit |
| 18 ans et plus | 12 € | 15 € |
| Tarif réduit * | 6 € | 6 € |
| Groupes ** | Gratuit | 30 € |

*: demandeurs d'emploi, RMistes, étudiants de moins de 25 ans.

** : classes, crèche, maison de retraite, centre de loisirs, maison d'enfants.

Documents à fournir lors de l'inscription :

- une pièce d'identité ;
- un justificatif de domicile ;
- un justificatif pour bénéficier du tarif réduit ;
- une autorisation parentale pour les mineurs ou être accompagné d'un adulte responsable.

L'Office de Tourisme dresse un bilan positif de la saison 2009

La saison 2009 a été satisfaisante à Divonne-les-Bains. Le centre thermal stabilise son nombre de curistes et les hébergeurs s'en sortent plutôt bien dans un climat général national assez morose. Le camping reste le grand gagnant de cette saison 2009 avec un taux de remplissage exceptionnel. Les touristes ont été nombreux cet été à pousser la porte de l'Office de Tourisme et certains jours de pointe, ce ne sont pas moins de 250 personnes par jour qu'il a fallu renseigner au bureau d'accueil. Les pots d'accueil du mardi ont connu un franc succès avec une fréquentation moyenne de 60 personnes, atteignant même 80 personnes au cœur de la saison estivale !

À l'Office de Tourisme, le dynamisme est toujours de mise !

Les demandes sont variées et il faut constamment s'adapter aux besoins, attentes et exigences de la clientèle. L'Office de Tourisme s'est adapté à sa clientèle et à la conjoncture économique. Les conseillères en séjour ont appris quelques mots de base dans 9 langues étrangères pour accueillir agréablement les clientèles venues du Moyen-Orient, des Pays Bas, des pays de l'Est ou du Nord et d'autres contrées lointaines. Quinze activités à 0€ ont été affichées tout au long de la saison pour inciter les touristes à découvrir Divonne-les-Bains sans se ruiner.

L'Office de Tourisme : un incontournable de Divonne-les-Bains !

L'Office de Tourisme s'attache à promouvoir la richesse de son territoire. Les mardis « sympa », les balades du lundi et la visite des sources permettent de rencontrer les forces vives de Divonne-les-Bains, d'entrer dans l'histoire de la station thermale et d'apprécier l'environnement naturel de la ville porte du Parc Naturel Régional du Haut-Jura. L'Office de Tourisme n'est pas chauvin ! Au cours de la saison, les excursions hebdomadaires ont vanté les mérites de la situation exceptionnelle de la station entre massif du Jura et bassin lémanique.

Un Office de Tourisme sur tous les fronts !

L'Office de Tourisme a participé financièrement à la communication de l'hippodrome et a assuré des permanences chaque dimanche de courses hippiques afin de promouvoir la station. Chaque mois, le Divonne Animation Magazine promeut les prestataires de Divonne-les-Bains en annonçant leurs événements. La forme est différente en 2009 mais l'information est toujours passée au crible avec la même attention. Une ouverture 7 jours sur 7 du bureau d'accueil facilite la vente de billets pour les organisateurs de spectacles et de randonnées. Enfin, des relations assidues avec la presse ont permis la parution de 50 articles

dans la presse locale et une interview sur France Bleu Pays de Savoie et la Gazette Officielle du Tourisme.

L'Office de Tourisme : de l'ombre à la lumière

De nombreuses actions, inconnues du public parce que non visibles, permettent à Divonne-les-Bains d'être reliée au grand réseau du tourisme national et international. L'Office de Tourisme construit chaque jour une passerelle entre son territoire et les instances touristiques institutionnelles. L'appartenance au réseau SITRA (Système d'Information Touristique Rhône-Alpes) de Rhône-Alpes Tourisme, à l'association Léman sans Frontière, au regroupement des Montagnes du Jura ne sont que quelques exemples d'actions traitées par l'Office de Tourisme pour la promotion touristique de Divonne-les-Bains.

Cette saison juste terminée, l'Office de Tourisme pense déjà à la prochaine et projette de vendre les forfaits de ski de la station Monts-Jura pour l'hiver 2009/2010, d'aménager le parcours d'orientation et de créer des jeux de piste pour encore mieux accueillir les familles en 2010.

Patricia Colnot
Directrice de l'Office de Tourisme

Des collégiens divonnais découvrent l'Allemagne du Sud

Les élèves germanistes de 5^{ème} et 4^{ème} LV1 du Collège Marcel Anthonioz racontent...

« Nous préparons ce voyage culturel et linguistique depuis plusieurs mois sur le thème voyages et transports. Du 2 au 8 mai 2009, nous avons ainsi découvert les musées des grandes marques automobiles à Munich et Stuttgart, le Deutsches Museum (musée des techniques) à Munich, et le musée Zeppelin à Friedrichshafen.

Garçons et filles ont apprécié ce programme, mais parfois plus encore les visites touristiques : Munich et son parc olympique, le château de Neuschwanstein (même avec une guide trop « speed » !), le lac de Constance et l'île de Mainau.

Mais par dessus tout, nous avons adoré les quartiers libres (toujours trop courts !), les bretzels et l'accueil dans les familles allemandes. C'était un premier contact vraiment positif avec l'Allemagne. Nous avons aussi constaté que nous nous exprimions mieux en allemand en Allemagne...qu'en cours ! Et les professeurs ont apprécié notre enthousiasme.

À la fête du collège du 26 juin dernier, nos meilleurs dossiers de voyage furent primés en recevant des « Bretzels » d'or, d'argent et de bronze ».

Un voyage riche en souvenirs !



Zoom sur la rentrée scolaire 2009-2010

Jeudi 3 septembre : jour J pour les écoles maternelles, primaires et les collégiens de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} (les classes de 6^{ème} sont rentrées un jour avant). Malgré quelques gouttes de pluie, la rentrée scolaire s'est bien déroulée. Cette année, 890 écoliers divonnais ont pris le chemin de l'école maternelle ou primaire.

2009-2010 est marquée par une augmentation des effectifs. Ainsi, deux nouvelles classes ont été ouvertes par l'Education Nationale : une classe de moyenne-grande section à l'école maternelle du Centre et une classe de CE2-CM1 à Arbère. Sur l'ensemble du Pays de Gex, 250 nouveaux élèves ont fait leur rentrée. Divonne compte à elle seule plus de 60 nouveaux élèves.

Afin que tout se déroule dans les meilleures conditions pour les élèves comme pour le personnel enseignant et administratif, Véronique Baude, maire-adjoint en charge des affaires scolaires, a visité toutes les écoles en compagnie des services techniques et scolaire de la ville pour faire un point

sur les travaux réalisés durant l'été. Elle a également rencontré les directeurs d'écoles le lundi 31 août lors d'une commission dans laquelle un point global a été fait sur les effectifs, les nouveaux enseignants, les travaux, etc. Les élus ont également tenu à se rendre sur le terrain pour encourager personnel pédagogique et scolaire lors de cette rentrée, mais aussi pour rencontrer les parents et être à l'écoute de leurs appréhensions.

Le stress et l'agitation de la rentrée passés, tous les élèves se sont vite remis au travail. Nous leur souhaitons une excellente année scolaire pleine d'apprentissages.

Contact :

Service scolaire • 04 50 20 47 11 ou 04 50 20 47 44 • scolaire@divonne.fr
Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00

Le Conseil Municipal des Jeunes : bilan et projets

Clément, Louis-Arthur et Sylvain sont au CMJ depuis 2007.

Ils témoignent de leur expérience...

« Depuis 3 ans, nous revenons chaque année au CMJ car il y a une bonne ambiance dans le groupe et surtout la majeure partie de nos projets ont abouti : c'est très motivant. Cette année, nous sommes quatorze dont six nouveaux. La première année, en 2008, nous avons constitué un dossier sur les modifications à apporter au centre nautique pour le rendre plus agréable aux jeunes. Rénovation du toboggan, mise en place d'aires de jeux, prêt de matériel : nos remarques ont été prises en compte et les travaux réalisés. En 2009, nous avons travaillé sur la sécurité routière à Divonne, de notre point de vue de collégiens, c'est-à-dire à pied ou à vélo. Nous avons soumis de nombreuses idées : points d'installation de parkings à vélos dans la ville, repérage des endroits dangereux, modifications ou ajouts de passages piétons, ... Là encore, nous avons été écoutés mais nous attendons encore certains parkings. En parallèle, nous avons aussi travaillé sur le projet du cinéma en plein air à l'Esplanade. Ce fut compliqué : obtenir les droits d'un film, les autorisations de projection publique, démarcher l'Esplanade, ...

Heureusement, avant même la projection du film, nous avons amorti nos dépenses. En démarchant les commerçants divonnais, nous avons réussi à vendre des encarts publicitaires sur le programme, nous avons aussi fait de l'ensachage dans un supermarché à Divonne en récoltant des pourboires. La projection de Iron Man a très bien marché, réunissant 150 à 200 personnes. Nous pensons recommencer l'été prochain avec deux films cette fois-ci. En 2010, notre plus gros chantier sera le city-stade. C'est une aire de jeux multi-sports gratuite : nous sommes pleinement associés à ce projet qui sera financé par la mairie. Une consultation sera prochainement lancée par les services municipaux. Madame Véronique Baude et les membres de la commission scolaire-jeunesse pilotent cet important projet avec les services techniques et souhaitent que cet équipement soit mis à la disposition des jeunes divonnais au printemps 2010. Après, nous relancerons une enquête sur les nouvelles préoccupations des jeunes divonnais pour rebondir sur de nouveaux projets ».

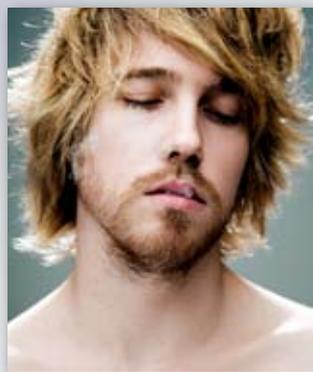


Un nouveau principal adjoint au collège



Depuis septembre, Philippe Adain est le nouveau principal adjoint du collège de Divonne. Âgé de 56 ans, ce père de 3 enfants a débuté sa carrière en enseignant les lettres classiques. Jeune professeur, il est d'abord nommé dans le nord où il restera sept ans avant de demander un poste au soleil. Il décroche alors une mutation à Porto-Vecchio en Corse : on ne pouvait pas aller plus au sud ! Il y restera 20 ans. « Au début de ma carrière, j'étais totalement absorbé par ma discipline et mes élèves. Puis, j'ai compris qu'élèves et professeurs ne suffisaient pas à faire tourner un établissement. L'administration est nécessaire » souligne Philippe Adain, justifiant son nouveau rôle de principal adjoint. À Divonne, la principale, Madame Kerbeci, représente le collège vis à vis de ses partenaires (rectorat, inspection académique, mairie, conseil général, parents, ...). En tant que principal adjoint, Monsieur Adain la seconde et se concentre plutôt sur la vie interne de l'établissement (emplois du temps, relations et informations des professeurs, accueil des retardataires, ...). C'est un travail très varié, riche en contacts, qui demande une ouverture aux autres, du calme et de la réflexion. Souhaitons-lui bonne chance dans son aventure divonnaise !

Les spectacles à l'Espace Charles Aznavour :



Julien Doré et ses musiciens • Jeudi 5 novembre à 20h30

On croit savoir d'où sort Julien Doré. Il sort du poste de télévision. Là où il va, nul ne le sait, mais on peut être sûr que toutes les directions sont bonnes. Il maîtrise déjà beaucoup de choses...et on ne parle pas de son charme, de ses mélodies aux accords francs et de sa voix envoûtante.

Il y a un peu de Patti Smith en Julien Doré. Non pas dans l'inspiration, ni dans le genre, ni dans la coupe de cheveux, mais dans cette croyance fragile et courageuse en la poésie.

Laissez-vous guider dans son monde !

Billetterie : accueil du casino, Fnac et Ticket Corner.

Tarifs : Carré d'Or : 35 € • 1^{ère} catégorie : 32 € • 2^{ème} catégorie : 29 €

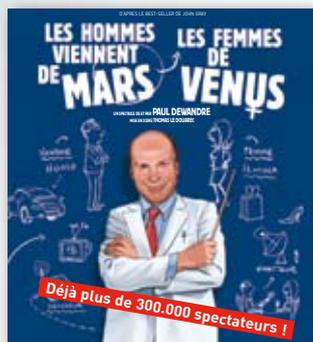
Théâtre : Les Hommes viennent de Mars, les Femmes de Vénus • Samedi 5 décembre à 20h00

Un spectacle de et par Paul Dewandre / Mise en scène Thomas Le Douarec

Le décor : un bureau de prof, un tableau et deux tabourets - rouge, pour les hommes et vert, pour les femmes. Paul Dewandre entre en scène. Blouse blanche et baguette de professeur à la main, le public devient son auditoire pour un cours décalé d'éducation sur la relation entre hommes et femmes, qui n'est pas que sexuelle...mais il finira évidemment par en parler ! D'emblée, il propose de changer son point de vue. Plutôt que de retirer des points du permis de couple, chaque fois qu'il ou elle ne réagit pas comme on l'aurait souhaité, Paul va expliquer comment, enfin, marquer des points avec son conjoint. Il va décoder, dans toute une série de situations quotidiennes, les réactions de chacun. Passant du rouge au vert, il enchaîne les personnages masculins et féminins, revenant régulièrement dans son rôle de prof pour faire la synthèse. Résultat : on rit beaucoup car on se retrouve dans les situations décrites par Paul qui sont, incroyablement, assez universelles. Les réponses fusent de la salle (le cours est très interactif), les « élèves » se détendent, se lancent des regards complices. Les couples se donnent d'abord des petits coups de coudes réprobateurs et puis, avec la compréhension acquise, finissent par faire la paix en se prenant la main et en s'embrassant tendrement. Le spectacle est, comme rarement, autant dans la salle que sur scène.

Billetterie : accueil du casino, Fnac et Ticket Corner.

Tarifs : Carré d'Or : 40 € • 1^{ère} catégorie : 34 €



Les Dîners Littéraires du Domaine de Divonne

Toujours dans sa perspective d'ouverture culturelle, le Grand Hôtel, associé à la Librairie Page à Page, lance les dîners littéraires.

Le concept : accueillir dans un lieu convivial et chaleureux un auteur qui vous fera partager son ouvrage et sa passion autour d'un dîner festif.

Vendredi 25 septembre, nous avons eu le plaisir de recevoir un homme unique pour une rencontre unique. Autour d'un dîner festif au restaurant Le Léman, Patrick Poivre d'Arvor nous a présenté son dernier livre, Fragments d'une femme perdue. Il a rencontré les faveurs d'un public enthousiaste et conquis. Cette soirée était animée par Elsa Charbit, chroniqueur littéraire.

Prochain dîner littéraire :
vendredi 22 janvier 2010
Programmation en cours

Prix du dîner littéraire :
69 € par personne
(apéritif, dîner
et vins compris)

**Renseignements
et réservations :**
04 50 40 34 34



Au cinéma...

Le cinéma-théâtre André Dussolier vous accueille dans une salle esthétique et confortable de 113 places. Classé « Art et Essai », il est ouvert toute l'année et privilégie les versions originales sous-titrées pour retranscrire au mieux la vraie nature du film. Dans ce cinéma à taille humaine, vous échapperez aux traditionnelles publicités d'avant séance : un vrai luxe de nos jours !

Informations pratiques :

- Tarif normal : 7 €
- Tarif réduit : 6 € (lundi et mercredi pour tous, permanent pour les plus de 65 ans, les moins de 21 ans, les étudiants et les demandeurs d'emploi)
- Possibilité de carte d'abonnement
- Carte M'RA
- Formule « Ciné-Magic » : 1 place de cinéma + 1 plat du jour à la brasserie Le Magic du casino + 1 apéritif offert = 15 € (la formule n'est pas valable pour les soirées spéciales ; prévoir une pièce d'identité pour l'entrée au casino qui est réservée aux plus de 18 ans).

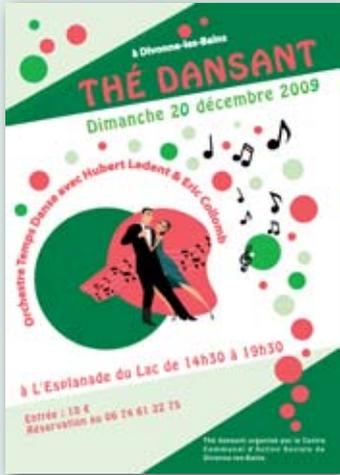
Pour recevoir le programme du cinéma chaque semaine par email :

cinema-theatre@domaine-de-divonne.com



Thé dansant - édition 2009

Dimanche 20 décembre,
de 14h30 à 19h30
Esplanade du Lac
Animé par l'orchestre Temps Danse
(Hubert Ledent et Éric Collomb)
Organisé par le Centre Communal
d'Action Sociale
Entrée : 10 €
Renseignements et réservations :
06 74 61 22 75
veronique.haluszka@wipo.int



Deux nouveaux prêtres à l'église Saint-Étienne

La paroisse catholique de Divonne vient d'accueillir ses deux nouveaux pasteurs. Dimanche 20 septembre, à l'église St-Etienne, a été célébrée l'installation canonique des pères Eduardo José Dos Santos Ribeiro et Paulo Henrique Di Lello, tous deux brésiliens et membres de l'Institut Missionnaire Serviteurs de Jésus Sauveur. Ils sont devenus respectivement curé et vicaire de la paroisse. Cette cérémonie a été présidée par Monseigneur Guy Bagnard, évêque de Belley-Ars, en présence du vicaire épiscopal, le père Robert Poirier, ainsi que de nombreux prêtres et diacres. Le pasteur de l'église réformée du Pays de Gex, M. Bernard Millet, était également présent. Une centaine de paroissiens de Six Fours les Plages, l'ancienne paroisse du père Eduardo, avaient tenu à faire le déplacement. Le député-maire Étienne Blanc a également assisté à l'événement accompagné de plusieurs membres du conseil municipal. Un joli succès pour ces deux nouvelles recrues !



© Gérard Dous

L'actualité du CLIC



Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) tient à la disposition du public le catalogue de présentation des aides techniques mises à disposition gratuitement par le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique), afin de faciliter la vie de tous les jours : loupes, rampes d'accès, relève buste, coussin ergonomique, etc.

Contact : Martine Bollon • 04 50 20 47 60
social@divonne.fr

Programme :

17 novembre - salle du conseil municipal Divonne-les-Bains : conférence « la cure thermique bénéfique ou superflue ? », de 14h30 à 16h00.

10 décembre - salle des fêtes de Crozet : conférence « vieillissement et dépression : un duo inévitable ? », 14h30 à 16h00.

Contacter le CLIC :

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30
et de 15h00 à 17h00
04 50 41 04 04
clic@ccpg.fr

Solange Gounod : portrait

Née le 16 juillet 1924 dans la maison de famille de Crassy, Solange de Geer vécut son enfance entre Paris, Genève et Divonne. Chose rare à cette époque pour une jeune fille de bonne famille, elle passe son bac et, encouragée par ses parents, poursuit des études supérieures en psychologie à l'Institut Rousseau de Genève.

Ses études finies, elle part en Italie pour s'occuper d'enfants défavorisés puis revient à Paris où elle rencontre peu après Jean-Pierre Gounod (arrière petit-fils du célèbre compositeur Charles Gounod). Ils se marient en 1949 à Vésenex et s'installent à Paris où ils résideront jusqu'en 1969.

Pendant ces vingt ans, elle réussit à combiner un rythme familial soutenu (elle élève quatre enfants) avec une vie sociale intense tournée vers l'action diaconale, sociale et caritative. Elle s'implique beaucoup dans un centre de l'Armée du Salut et dans « l'École des Parents ». Elle fonde en parallèle le « Groupe Français d'Etudes de Sociométrie » encore très actif aujourd'hui, suscitant un vif intérêt des milieux médicaux, enseignants et industriels.

Cadre dirigeant chez Saint-Gobain, Jean-Pierre Gounod est envoyé à Milan en 1969, puis à Bruxelles en 1972. Dans ces deux pays, Solange Gounod s'intéresse particulièrement aux problèmes de reconstruction psychologique des femmes de 45-55 ans. Ayant souvent consacré leurs vies à leurs familles, elles perdent leurs repères lorsque les enfants quittent le nid familial. Créée avec l'appui du Centre Social Protestant, l'association « Repartir » de Solange Gounod les aide à reprendre pied.

Arrivés à l'âge de la retraite, le couple Gounod s'installe définitivement à Divonne en 1979. Ils s'impliquent beaucoup dans la vie associative locale : festival de musique de chambre, organisation d'une garderie bénévole, soutien de la paroisse protestante, mécénat de la maison « La Tourelle », etc.

Choquée par le projet « Divonne 2000 » de lotissements autour du lac, Solange Gounod entre dans une équipe municipale opposante menée par Jean Pruvost, devient maire-adjoint aux affaires sociales entre 1989 et 1991 et reste membre du conseil municipal jusqu'en 1995.

Avec une partie de cette équipe municipale, elle fonde en 1991 l'association Arpadi qui défend le patrimoine et l'art divonnais et en devient la présidente de 1995 à 2002.

Un an après son mari, Solange Gounod s'est éteinte à Divonne-les-Bains le 15 juin 2009. Les divonnais appréciaient sa gentillesse, son tact et sa discrétion. Ses amis, l'ancienne équipe municipale, les musiciens d'Arpadi et beaucoup d'autres habitants gardent en mémoire le dévouement de cette grande dame divonnaise.



Les 4 et 5 décembre,
mobilisez-vous pour le Téléthon

Comme chaque année, la ville de Divonne-les-Bains, le monde associatif divonnais et les commerçants se mobilisent en faveur du Téléthon.

Organisé par l'Association Française contre les Myopathies (AFM), le Téléthon a pour objectif le financement de projets de recherche essentiellement sur les maladies génétiques neuromusculaires, mais aussi sur d'autres maladies génétiques rares. L'argent collecté est également utilisé pour aider et accompagner les malades essentiellement atteints de myopathie.

Spectacle de danse orientale, soirée cabaret avec la participation d'un groupe irlandais et jeux de pétanque le vendredi à l'Esplanade du Lac, tournois de football, de tennis ou de bridge, le soutien et l'engagement se font réellement sentir dans la ville. Le samedi 5 décembre, une grande opération d'ensachage sera également organisée à Carrefour Market.

Pour en savoir plus sur le Téléthon, faire un don :
www.afm-telethon.fr

Pour recevoir le programme détaillé du Téléthon dans votre ville : abonnez-vous au Flash Info' : www.divonnelesbains.fr

Avis à la population : appel à bénévoles
Vous aussi vous souhaitez soutenir le Téléthon ?
Rejoignez notre équipe de bénévoles.

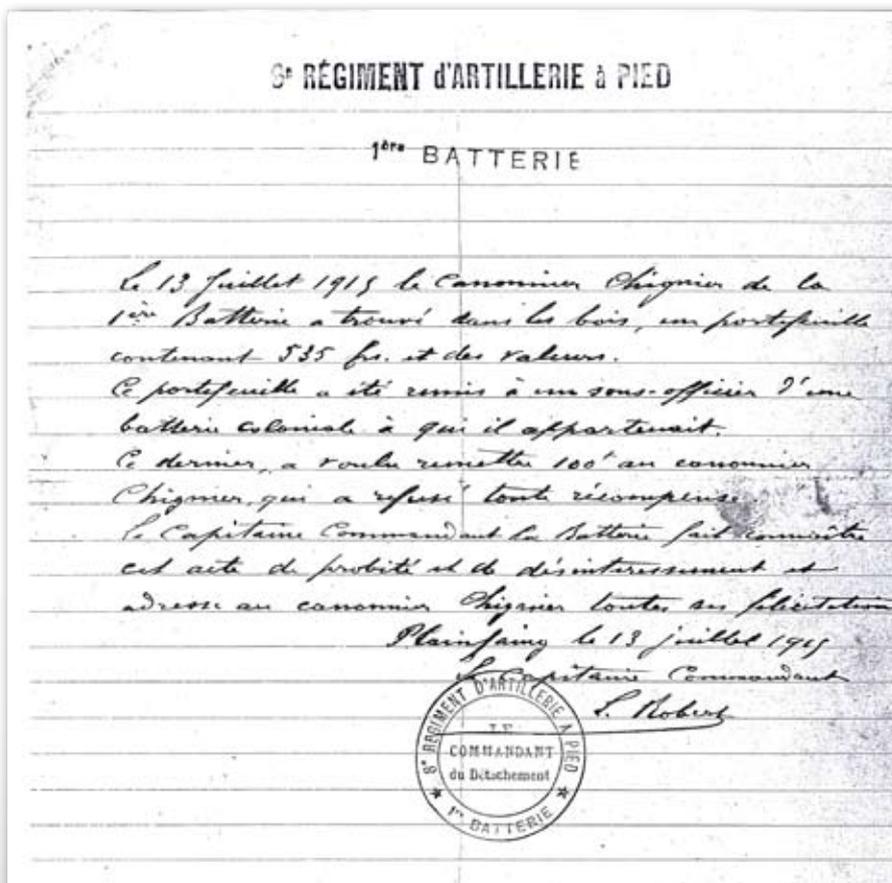
Contact : Catherine Foedit • 04 50 20 28 69
catherine.foedit@gmail.com

« Un acte de probité et de désintéressement »

13 juillet 1915. Le canonnier Francisque Chignier œuvre dans le 8^{ème} régiment d'artillerie à pied, 1^{ère} batterie. Ses petits-enfants, Roger Beluze, domicilié à Divonne et Georges Beluze, domicilié à Cours-la-Ville, nous offrent ce petit moment d'histoire à travers cette lettre. Témoignage anecdotique d'un capitaine fier de la droiture de l'un de ces hommes.

« Le 13 juillet 1915 le canonnier Chignier de la 1^{ère} Batterie a trouvé dans les bois un portefeuille contenant 535 frs et des valeurs. Ce portefeuille a été remis à un sous-officier d'une batterie coloniale à qui il appartenait. Ce dernier a voulu remettre 100 frs au canonnier Chignier, qui a refusé toute récompense. Le capitaine commandant la Batterie fait connaître cet acte de probité et de désintéressement et adresse au canonnier Chignier toutes ses félicitations.

Plainfaing, le 13 juillet 1915
Le Capitaine Commandant
L. Robert »



Bloc-notes

- **Du 26 octobre au 26 novembre**
Enquête publique sur la place Perdtemps
- **Jeudi 5 novembre :**
Conseil municipal à 19h15
- **Du 6 au 15 novembre :**
Floralies de Bourg-en-Bresse
- **Samedi 7 et dimanche 8 novembre :**
3^{ème} salon franco-suisse du chocolat
10h00-19h00 à l'Esplanade du Lac
- **Mercredi 11 novembre :**
Cérémonie commémorative de l'armistice 1918
11h00 devant le monument aux morts
- **Du 16 au 22 novembre :**
Fête de la Science
- **Jeudi 3 décembre :**
Conseil municipal à 19h15
- **Du 4 décembre au 3 janvier :**
Patinoire à l'Esplanade du Lac
- **Dimanche 13 décembre :**
Marché du Parc Naturel Régional
Place des 3 fontaines
- **Dimanche 20 décembre :**
Thé dansant
14h30-19h30 à l'Esplanade du Lac
- **Jeudi 7 janvier :**
Conseil municipal à 19h15
- **Dimanche 10 janvier :**
Cérémonie des vœux
11h30 à l'Esplanade du Lac

Retrouvez le programme complet sur
www.divonnelesbains.fr

Animations de Noël : les commerçants vous donnent rendez-vous le 12 décembre



Les commerçants divonnais se lancent cette année encore avec enthousiasme dans les préparatifs de Noël. Sapins, guirlandes lumineuses et musiques égayent la ville tout le mois de décembre. Et pour rentrer complètement dans la magie de Noël, le Groupement Économique de Divonne (GED) propose un joli programme pour le samedi 12 décembre : peluches géantes, Père et Mères Noël, équipages de chiens de traîneaux et pourquoi pas quelques friandises ou un petit vin chaud ? Voilà qui devrait réjouir petits et grands.

En savoir plus : 06 85 42 69 52